

# CHEVILLY-LARUE

*le journal*

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 202 - OCTOBRE 2018



Les associations  
**DES  
ACTIVITÉS  
À FOISON**

## LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales  
**N°202**

**Directrice de la publication :**  
Stéphanie Daumin.

**Direction de la communication :**  
Patricia Durand, Chloé Fernandes.

**Rédactrice en chef :**  
Géraldine Kornblum.

**Journalistes :**  
Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

**Photographe :**

Jenny Romeiro Dias,  
Jean-Luc Tabuteau

**Ont participé à ce numéro :**  
Michel Aumercier, Florence Bédouet,  
Daniel Bénard, Alex Bonnemaïson,  
Didier Cardon, Marc Ellenberger,  
Estelle Fenech, Faiseurdimage,  
Antoine Ginekis, Sylvia Maurice.

**Secrétariat :**

Carolina Vargas Coronado

**Conception et mise en page :**  
Pellicam+

**Photogravure et impression :**  
imprimerie Grenier.

**Régie publicitaire :** Micro 5

**Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,**  
100, avenue du Général de Gaulle,  
94 550 Chevilly-Larue.  
Tél. : 01 79 61 63 10  
Fax : 01 45 60 19 03  
communication@ville-chevilly-larue.fr

**Mairie de Chevilly-Larue**  
88, avenue du Général de Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex  
Tél. : 01 45 60 18 00

### 4-5 VU !

- **L'ALBUM**  
PHOTO DU MOIS



### ACTUALITÉ EN VILLE

- **CONCERTATION :**  
CONJUGUER NOS FORCES  
POUR ÉCRIRE L'AVENIR
- **LES JOURNÉES** DU PATRIMOINE
- **LES TAXES**  
FONCIÈRES ET D'HABITATION



### QUARTIERS

- **HOMMAGE AU POMPIER**  
GEOFFROY HENRY
- **NOCES D'OR**  
DE M. ET MME GIBON
- **L'AGRESSION SONORE,**  
UNE INFRACTION PÉNALE



### 13 SERVICES PUBLICS

- **L'ALLOCATION**  
DIFFÉRENTIELLE



### DOSSIER

- **LA VIE ASSOCIATIVE :**  
UNE VILLE QUI S'INVESTIT



### REPORTAGE

- **"ANGÉLIQUE COLOMBE"**  
DESCENDUE À TERRE

### 24-25 PROFIL !

- **MILOUD ZAKHNINI :**  
LE KARATÉ COULE DANS SES VEINES ...



### CULTURE

- **ÇA VA CAPOTER**
- **ALORS LÀ, ÇA FROMET !**
- **L'EXPOSITION SUPER(WO)MAN**
- **RENTRÉE LITTÉRAIRE** 2018

### 28-29 MÉMOIRE

- **DES ÉCOLES POUR LE QUARTIER**  
LES SORBIERS - LA SAUSSAIE

### SPORTS

- **TENNIS :**  
JULIA ATHIEL EN PROGRESSION  
CONSTANTE
- **BASKET :** LES U13 L'ONT FAIT !
- **NORDINE AMARI,**  
ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE !

### 32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSIONS** DES ÉLU(E)S

### 34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

## SERVICES PUBLICS POSTAUX

### LA RUE FRANÇOIS SAUTET RETROUVERA SA BOÎTE AUX LETTRES

**La Poste a informé la commune de son accord pour qu'une boîte aux lettres soit réimplantée rue François Sautet.** Cette boîte aux lettres existait au préalable, mais elle avait été retirée il y a quelques temps à la faveur de

travaux de voirie. Ces derniers achevés, la boîte n'était malheureusement pas revenue. Une suppression particulièrement contraignante pour les personnes âgées et à mobilité réduite du quartier Bretagne. Dans le cadre de la mobilisation engagée par la municipalité et les usagers pour la défense du service public local, la municipalité et les riverains n'ont eu de cesse de réclamer le rétablissement de cette boîte aux lettres. La ville a finalement obtenu que celle-ci retrouve sa place, rue François Sautet ; comme quoi la lutte paie ! Ne reste plus désormais qu'à attendre son installation prochaine. **Géraldine Kornblum**



## “Notre commune entre dans une période charnière”

**N**OUS VENONS de connaître une belle rentrée de septembre. Ouvertures de classe, désignation d'enseignants, forum de rentrée qui a fait carton plein ...

Nous pouvons désormais tourner notre regard vers la suite. Notre commune entre en effet dans une période charnière. Le déploiement de la fibre optique sur le territoire suit son cours et va même plus vite que prévu. Les travaux menés par le Département sur l'avenue Franklin Roosevelt avancent eux aussi à vive allure et le Cœur de ville devrait rapidement arborer son nouveau visage. J'ai plaisir à mentionner les commerces qui sont en train de s'installer et offriront bientôt de nouveaux services aux Chevillais-es. Les anciens locaux de la Société Générale ont été divisés en deux parties par leur propriétaire et accueilleront au cours des prochaines semaines un notaire et un fleuriste. Le restaurant Le Dôme va entrer en rénovation pour offrir durant l'automne une brasserie traditionnelle au décor entièrement refait, modernisé, avec une carte de qualité aux prix très attractifs. Nous travaillons par ailleurs d'arrache-pied pour installer une nouvelle boulangerie en Cœur de ville. Au quartier Larue, la municipalité poursuit une large concertation pour **prendre l'avis de chacun sur ce que doit et ne doit pas devenir le parvis du cimetière intercommunal**, aujourd'hui très dégradé et nécessitant d'importants travaux. Nous prendrons le temps qu'il faudra pour concevoir, dans un dialogue ouvert avec tous ceux concernés, un projet qui bénéficiera de l'assentiment général. Les quartiers Sorbiers et Anatole France Meuniers poursuivent par ailleurs leur mue, et le prolongement de la route de Chevilly vers la Nationale 7 est entré en travaux et devrait être en service tout début 2019. Le mois d'octobre verra le lancement du concours pour la conception-réalisation de la Cité de la Gastronomie Paris Rungis, qui doit ouvrir ses portes en 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques à Paris. Enfin, les travaux du métro s'installent peu à peu, occasionnant certes des désagréments liés au chantier, mais qui nous offrent aussi une belle perspective

d'avenir pour nos déplacements et pour l'emploi. Le prolongement de la ligne 14 vers Orly est par ailleurs le seul tronçon du réseau de métro Grand Paris Express où aucun retard ni dérive financière n'est pour l'instant annoncé. C'est une bonne nouvelle.

Bref, notre ville bascule clairement vers le 21<sup>e</sup> siècle et nous avons à nous tourner désormais résolument vers l'avenir pour surtout ne jamais avoir à le subir, mais bien au contraire à en tirer tous les bienfaits : comment anticiper les effets du métro, notamment dans le renouvellement des modes de déplacements doux comme les vélos ? Comment contenir la spéculation immobilière, alors que les promoteurs multiplient les démarchages intempestifs auprès des propriétaires des pavillons et voudraient densifier la ville ? Quelle politique de stationnement mettre en œuvre afin que nos rues ne deviennent pas le parking relais de la grande couronne parisienne ? Comment renforcer encore la végétalisation de notre commune, pour lutter contre les îlots de chaleur dans les milieux urbains et offrir de nouveaux espaces de respiration et de promenade, après un été caniculaire qui pose plus que jamais sur le devant de la scène les enjeux climatiques et environnementaux ? Comment rester une ville à taille humaine, avec un haut niveau de service public et un foisonnement culturel et associatif ? Tout cela dans un contexte d'incertitude institutionnelle et de disette budgétaire qui compliquent encore l'exercice.

**Nous avons à aborder l'ensemble de ces questions et bien d'autres encore pour imaginer comment Chevilly-Larue doit aborder ce tournant. C'est le sens des temps de concertation auxquels vous allez être conviés au cours des prochains mois**, et auxquels je souhaiterais que vous soyez nombreux à prendre part. C'est ensemble que nous devons imaginer le Chevilly-Larue de demain. Je compte sur vous !\*

Voilà !  
Stéphanie Daumin



*Notre ville bascule clairement vers le 21<sup>e</sup> siècle et nous avons à nous tourner désormais résolument vers l'avenir pour surtout ne jamais avoir à le subir, mais bien au contraire à en tirer tous les bienfaits.*







1



3



4



5



2



6

V U !

### 1400 bras en l'air

**1** Ils étaient 700 danseurs, dont 30 élèves du conservatoire, à participer à la « big dance » *Kadami* du chorégraphe Akram Khan le 9 septembre devant l'hôtel de ville de Paris. Un moment magique en hommage au centenaire de l'armistice de la Première guerre mondiale.

### Le combat des chefs

**2** L'élève dépassera-t-il le maître ? Réponse au terme d'une partie d'échecs au forum de rentrée. Un événement qui a réuni des centaines de Chevillais pour une première édition réussie.

### Une belle balade

**3** Organisé les 22 et 23 septembre, le marché campagnard a régalé petits et grands le temps d'un week-end. Les enfants ont notamment profité des festivités pour découvrir la ville à dos de poney.

### Ils ont jardiné, ils ont gagné !

**4** Comme chaque année, le marché campagnard a permis de mettre à l'honneur les participants de l'initiative « jardinez, c'est gagné ! » qui contribuent à faire de Chevilly-Larue une ville fleurie.

### Tous à table

**5** Ils étaient nombreux à participer à la fête de la gastronomie organisée par la boutique l'As de Table et sa gérante Audrey Rebyffé. Au menu de ce repas : convivialité et dégustation d'un délicieux gigot-bitume.

### Rencontre du troisième type

**6** Marc Ellenberger, qui animait le parcours de la paix lors des journées du patrimoine, a rencontré une bande de joyeux clowns qui ont plongé la ville dans un univers burlesque et délirant.



## LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Au 1<sup>er</sup> janvier, le prélèvement à la source des impôts sur le revenu entrera en vigueur. Ce nouveau mode de prélèvement s'appliquera à tous, salariés du privé ou du public, indépendants, retraités, etc. Les employeurs (ou caisses de retraite, Pôle emploi, caisses primaires d'assurance maladie) retiendront sur le salaire (ou la pension de retraite, l'allocation de retour à l'emploi, les indemnités) de chaque employé (ou retraité, allocataire) le montant de l'impôt en fonction d'un taux de prélèvement transmis par les services fiscaux et calculé sur la base de la déclaration de revenus 2017. Les contribuables peuvent moduler la répartition de l'impôt entre conjoints ou opter pour un taux non personnalisé s'ils ne souhaitent pas communiquer leur taux à leur employeur. Ce taux s'appliquera chaque mois au revenu perçu et variera donc automatiquement en cours d'année en fonction de l'évolution de celui-ci. Les indépendants ou les personnes percevant des revenus fonciers paieront leur impôt via des acomptes mensuels ou trimestriels. En cas de changement de situation, le contribuable peut demander en cours d'année une mise à jour de ce taux auprès des impôts. Chacun devra déclarer ses revenus en 2018.

• **Tous renseignements sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou par téléphone au 0 811 368 368.**

## Concertation citoyenne

«*J'aime ma ville, je participe*». Tel est le nom du temps de concertation qui va animer notre ville dans les prochains mois. Que ce soit par le biais de la plateforme internet Mon Avis Citoyen, d'ateliers thématiques, de visites de chantiers ou de rencontres avec les élus, chacun est invité à s'exprimer pour améliorer notre cadre de vie.

# Conjuguer nos forces pour écrire l'avenir



La concertation citoyenne se pratique régulièrement à Chevilly-Larue, notamment lors des rencontres de quartiers.

LA DÉMOCRATIE ne consiste pas seulement à glisser un bulletin de vote dans une urne. Elle doit s'exercer au quotidien, que ce soit par des échanges, des prises de parole libres et une implication concrète de la population dans les affaires de la cité. Pierre angulaire de l'action municipale, la démocratie participative fait avancer la vie de notre commune en prenant en compte l'avis de chacun. Elle se matérialise par des rencontres de quartier avec les élus, des réunions publiques sur des projets spécifiques, l'élaboration participative du budget, des visites de chantiers ou par le biais de l'Agenda 21, ou encore par une information régulière via le site internet de

la ville ou le journal municipal. Autant de moyens donnés aux Chevillais de se forger un avis sur la politique de la commune et de participer aux décisions qui impactent leur vie quotidienne.

### Une concertation moderne

Pour renforcer ce pouvoir d'agir des citoyens, la démocratie participative va se poursuivre et se développer grâce à une opération de concertation baptisée «*J'aime ma ville, je participe* ». Celle-ci va se dérouler en plusieurs phases et sous différentes formes. Elle va débuter prochainement grâce à la plateforme internet Mon Avis Citoyen, à laquelle la commune a adhéré et sur

laquelle tous les Chevillais peuvent évaluer la politique publique, s'exprimer, donner leur opinion sur les aspects positifs et négatifs et émettre des propositions pour le futur de leur ville et de leur quartier. Cet outil de concertation moderne, gratuit, anonyme et facile à utiliser offre une véritable souplesse pour faire remonter des sujets et des problématiques qui viendront alimenter les phases suivantes de la concertation. Il servira ainsi de tribune à l'ensemble des Chevillais, peu importe leur âge, sans obligation de se rendre à une réunion.

### Des temps d'échanges avec les élus

Cette concertation prendra aussi la forme de rencontres et de rendez-vous divers pour réunir habitants et élus et aborder des thématiques spécifiques et variées. Ces temps de discussion prendront des formes concrètes comme des visites ou des ateliers. Ils permettront également de renforcer l'élaboration participative du budget communal, dans un contexte d'austérité budgétaire qui rend cet exercice de plus en plus difficile. Le moyen d'évoquer tous les sujets de la vie locale, comme la sécurité ou la petite enfance, et de s'adresser à des publics spécifiques tels que les demandeurs de logement, les personnes âgées, les jeunes, les parents d'élèves, etc. D'autres moments d'échanges seront aussi organisés avec les partenaires institutionnels ou associatifs et les commerçants pour inclure tous les acteurs de la vie locale dans ce processus de concertation. La commune envisage également d'ouvrir ses services aux habitants afin qu'ils découvrent le travail que mènent les agents communaux.

Cette concertation se poursuivra avec une



### Mon Avis Citoyen, une plateforme indépendante

Pour commencer à vous exprimer et à participer à la concertation, il vous suffit de vous rendre sur la plateforme internet **www.monaviscitoyen.fr**. Une fois arrivé sur le site, **tapez le nom Chevilly-Larue** pour arriver sur la page de la ville. **Cliquez** ensuite sur la banderole « **Exprimez votre avis** » pour accéder au questionnaire. Vous pouvez ainsi décrire les aspects positifs et négatifs de la ville, donner une note sur différents thèmes (cadre de vie, sécurité, transports, etc ...) et émettre des propositions d'amélioration avant d'enregistrer vos réponses. Celles-ci seront prises en compte et viendront alimenter ce temps de concertation.

phase de restitution à laquelle seront invités tous les Chevillais. L'analyse des données collectées sur le site sera présentée à cette occasion. Tous les points de vue des Chevillais sur leur ville pourront ainsi alimenter des pistes de réflexion de nature à améliorer la vie de la Cité et dégager des actions concrètes à mener. Cette concertation sera l'occasion pour chacun de jouer un rôle dans la commune. \* *Hugo Derriennic*

## UNE QUESTION, UNE RÉPONSE

### Comment la concertation a-t-elle des effets directs sur la vie locale ?

La concertation est un mode de faire à Chevilly-Larue. Tous les projets urbains ont fait l'objet de dizaines de réunions avec les riverains afin de coller au mieux à leurs besoins. L'instauration des nouveaux rythmes scolaires adoptés à la rentrée en est aussi l'illustration,

après une vaste concertation réunissant tous les acteurs du monde pédagogique, dont les parents d'élèves, enseignants, animateurs, Atsem. Preuve que la concertation n'est pas un vain mot et a des effets concrets.



Lors des journées du patrimoine, le parcours de la paix a permis d'apprécier l'architecture de la médiathèque avant d'évoquer Nelson Mandela dont la place porte le nom.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE LA CULTURE DE PAIX MISE À L'HONNEUR

**Les 15 et 16 septembre, les journées du patrimoine ont mis en lumière la place importante occupée par la culture de la paix dans l'histoire de la ville.**

À l'occasion des journées européennes du patrimoine placées sous le signe de l'art du partage, le programme était riche à Chevilly-Larue. Une visite de la ville et des lieux emblématiques de la culture de paix était notamment organisée. Guidée par l'ancien archiviste municipal Marc Ellenberger, cette balade a démarré par l'église Sainte-Colombe devant laquelle un olivier, arbre symbole de paix et de réconciliation, est planté. À quelques mètres de là, deux plaques commémoratives témoignent du lien qui unit Chevilly-Larue et la commune allemande d'Hochdorf, ville jumelle depuis 1978.

« Chevilly-Larue fait partie des villes messagères de Paix » rappelle Charlotte Régina, maire-adjointe déléguée aux actions en faveur de la paix. « Cette notion est au cœur de l'histoire de notre ville et anime le projet municipal avec de nombreuses actions en faveur du bien vivre ensemble ».

Le circuit passait ensuite à côté de la place Nelson Mandela, prix Nobel de la Paix, et devant la médiathèque où l'artiste Élisabeth Ghertman proposait un atelier autour de livres d'art. Des œuvres anciennes, issues de différentes cultures, sous forme de fragments et de motifs, ont inspiré les participants pour créer des marque-pages artistiques. La médiathèque servait ensuite de point de départ à un lâcher de clowns burlesque et délirant qui avait pour terminus l'épicerie sociale Sol'Épi, où un apéro-concert est venu clore cette belle journée. \* **Hugo Derriennic**



Au groupe scolaire Paul Bert, les élèves apprécient tout autant la distribution des fournitures scolaires gratuites par Stéphanie Daumin, la Maire, que les nouvelles classes.

### Rentrée scolaire

Il aura fallu la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et la montée au créneau de la Municipalité pour obtenir l'ouverture d'une douzième classe au sein de l'école élémentaire Pasteur. Une victoire qui a placé la rentrée des classes sous les meilleurs auspices.

## La mobilisation de la municipalité, des parents et des enseignants a payé

LES ÉCOLIERS chevillais ont sereinement entamé leur année. En effet, grâce à leur détermination et leur mobilisation, les parents d'élèves et les enseignants ont permis l'ouverture d'une douzième classe nécessaire à l'école élémentaire Pasteur. Une lettre de la Maire Stéphanie Daumin puis une délégation, composée d'enseignants, de parents d'élèves et accompagnée par Nora Lamraoui-Boudon, 1<sup>ère</sup> maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, dans la semaine, ont débloqué la situation. « C'est grâce à la mobilisation de tous les acteurs de l'école que la rentrée a pu se dérouler dans de bonnes conditions », déclare Nora Lamraoui-Boudon. « C'est une grande satisfaction pour les enfants

qui vont pouvoir étudier dans des conditions plus confortables ». En juin dernier, une autre mobilisation s'était créée autour de la maternelle Pasteur pour l'ouverture d'une classe supplémentaire, elle aussi accordée. Dans l'intervalle de la rentrée, tous les postes manquants ont été pourvus. Du côté du groupe scolaire Paul Bert, agrandi durant l'été, cinq classes de CP ont pu être dédoublées sans aucun problème en dix groupes de 12 à 15 élèves, chaque groupe ayant son enseignant et sa classe. Enfin, « le choix qui a été fait de revenir à la semaine de quatre jours satisfait pour l'instant les parents, les enfants et les enseignants. Un bilan sera fait avant Noël », promet Nora Lamraoui-Boudon. \*

**Sylvia Maurice**

## VEZ FÊTER LES 60 ANS DE PAUL BERT

Tous les Chevillais sont invités le 17 novembre prochain au matin pour célébrer les 60 ans du groupe scolaire Paul Bert. Pour cette occasion, les travaux d'extension qui ont permis la construction de six nouvelles classes opérationnelles à la rentrée seront officiellement inaugurés. Ce rendez-vous permettra de revenir sur l'histoire de l'établissement et de retracer ces nombreuses années pleines de souvenirs et d'anecdotes. Des animations et des ateliers seront également au programme de cet événement.

## RÉCEPTION DES NOUVEAUX CHEVILLAIS

Vous vous êtes installés à Chevilly-Larue cette année et vous avez eu envie d'en connaître davantage sur votre nouvelle commune. Vous avez donc répondu favorablement à l'invitation de la municipalité à vous inscrire à la réception des nouveaux Chevillais. Vous ne l'avez pas encore fait ? Vous avez jusqu'au 5 octobre pour confirmer votre présence auprès du service Relations publiques - 100, avenue du Général de Gaulle. Cette réception se déroulera le 15 octobre, à 19h à l'ancien centre de loisirs - 15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg.



### Finances publiques

Les contribuables ont reçu leur avis d'imposition de taxe foncière et attendent celui de leur taxe d'habitation. Comment expliquer la hausse du montant de la taxe foncière dont certains propriétaires doivent s'acquitter ? Qu'en sera-t-il de la taxe d'habitation ?

## Explications sur les taxes foncières et d'habitation

LES IMPÔTS LOCAUX (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe sur les ordures ménagères, etc) constituent la participation de chaque contribuable à la vie des collectivités locales. Ces recettes permettent de financer les services publics. Ainsi les taxes foncières, dont les propriétaires non mensualisés devront s'acquitter avant le 15 octobre, reviennent pour une part à la commune, pour d'autres parts aux syndicats de communes, au Département et à d'autres collecteurs (taxe sur les ordures ménagères et taxes spéciales à destination du Grand Paris et de la Région). La taxe d'habitation, acquittée par toute personne occupant un logement, se répartit quant à elle entre la commune, les syndicats de commune et une taxe spéciale Grand Paris. Sans oublier la taxe audiovisuelle, inscrite dans l'avis d'imposition de la taxe d'habitation. En dépit des restrictions budgétaires imposées par l'État depuis des années, notre commune a fait le choix de maintenir le pouvoir d'achat des familles et donc de ne pas augmenter ses taux d'impôts locaux en 2018. Ces derniers sont parmi les plus bas du Val-de-Marne : le taux de la taxe d'habitation est

au 2<sup>e</sup> rang, celui de la taxe foncière au 4<sup>e</sup>. Un choix qui a pu se faire tout en maintenant un haut niveau de service public local grâce à une bonne gestion du budget.

L'augmentation des taxes foncières que certains propriétaires ont pu constater est imputable à la revalorisation annuelle de la valeur locative du bien (adoptée par l'État dans la loi de Finances) et à une augmentation des taux d'imposition d'autres collecteurs (syndicat de communes, Département). La mécanique sera la même concernant la taxe d'habitation, à deux nuances près. D'abord, les contribuables pourront constater des variations si la composition de la famille a changé, ce qui a une incidence sur leur abattement pour personne(s) à charge. Ensuite, devrait entrer en vigueur la réforme de la taxe d'habitation des résidences principales ; sous condition de plafonds de revenus, celle-ci devrait se traduire par un dégrèvement total ou partiel, progressif sur trois ans. Une mesure qui peut sembler séduisante mais qui grèvera encore les ressources des collectivités et pèsera donc sur les services publics. \*

Géraldine Kornblum



## LA FERME À LA VILLE

Le marché campagnard s'était installé les 22 et 23 septembre, pour le bonheur des amateurs de saveurs qui ont fait leurs emplettes sur les stands du terroir, de l'As de Table, de la Ferme du Saut du Loup, etc. Les animaux de la ferme ont remporté un franc succès. Les compositions florales des jardiniers de la ville ont fait leur petit effet. Et les Chevillais qui avaient participé à l'initiative "jardinez, c'est gagné !" ont vu leurs œuvres exposées (en photos) et ont tous été félicités.

## DES ATELIERS CUISINE & DÉGUSTATION

La ville propose des ateliers cuisine animés par des chefs, samedi 6 octobre (de 10h à 14h dans la salle Jacqueline Auriol, de 10h à 15h à la Ferme du Saut du Loup et à la Maison pour tous) et samedi 13 octobre (de 10h à 15h à la Maison des associations, dans la salle Léo Ferré et à l'épicerie solidaire Sol'Épi). Tout le matériel est fourni. Inscriptions obligatoires : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr), rubrique "actualités", 01 45 60 18 26.



## HOMMAGE

### HOMMAGE AU POMPIER GEOFFROY HENRY

**Mercredi 5 septembre, Stéphanie Daumin, la Maire, a rendu hommage au pompier Geoffroy Henry à la caserne de Chevilly-Larue.**

UN HOMMAGE était rendu à la caserne de Chevilly-Larue au lendemain de la mort du jeune sapeur-pompier Geoffroy Henry, agressé à Villeneuve-Saint-Georges le 4

septembre avec un autre sapeur-pompier par la personne auprès de laquelle ils intervenaient. 27 ans, titulaire de la médaille de bronze de la Défense nationale, marié et père de deux enfants, il avait intégré la brigade des sapeurs-pompiers de Paris le 4 février 2014 et avait servi au centre de secours de Drancy avant d'être affecté, en janvier 2017, au centre de secours de Rungis. L'hommage s'est déroulé en présence notamment de Florence Parly, ministre des Armées, Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, Jean-Jacques Bridey, député, Christian Favier, président du Conseil départemental, et Stéphanie Daumin, la maire. La commune de Chevilly-Larue a répondu à l'appel de l'Association pour le développement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers de Paris (ADOSSPP) ; elle va verser un don afin de venir en aide à la famille de Geoffroy Henry ✨ **G.K**

## NOCES D'OR

### 50 ANS (ET PLUS) DE VIE COMMUNE



**Françoise et François Gibon ont célébré leurs noces d'or (50 ans de mariage) le 8 septembre dernier.**

C'EST PAS un hasard si Françoise et François se sont mariés à Chevilly-Larue le 6 juillet 1968 ; ils y avaient leurs racines. François Gibon y vivait depuis sa naissance, sa

mère depuis 1930. Elle s'y était d'ailleurs mariée. Les parents de Françoise (née Claerhout) aussi s'étaient pris pour époux ici, et ses grands-parents, maternels comme paternels en avaient déjà fait de même. Françoise et François ont tous les deux fréquenté l'école du Centre, mais à quelques années d'écart. C'est un arrêt de bus et une mobylette qui ont fait

se croiser leurs routes, en août 1961 ; Françoise attendait le bus 192 à l'arrêt "Rouget de Lisle" à Choisy-le-Roi, François passait par là en deux-roues avec un ami ... et est finalement rentré lui aussi en bus. Ils se sont fréquentés pendant sept ans avant de se marier, faisant souvent des sorties en mobylette puis en moto. Et c'est naturellement qu'ils se sont installés à Chevilly-Larue, où ils ont eu deux enfants, Sandrine et Cyril. Sténo-dactylo de formation, Françoise a été la première à être embauchée par la mairie, comme agent de bureau, en octobre 1972. Tour à tour dessinateur industriel, projeteur, conducteur de travaux, analyste-programmateur dans six entreprises différentes, François est entré au service Urbanisme de la ville en mars 1995. Tous deux à la retraite, ils n'ont cessé de partager leurs passions communes, les voyages, les randonnées, les concerts de jazz, ... et surtout les amis et la famille. ✨ **G.K**

## DEUX ABRIBUS DE PLUS

L'entreprise Decaux procède actuellement au remplacement de tous les abribus de la commune. Ce mobilier, non seulement plus esthétique, a le mérite évident d'offrir aux usagers un certain confort. Dans le cadre du renouvellement de marché passé avec cette société, la ville a obtenu la pose de deux abribus supplémentaires, l'un à l'arrêt "Centre culturel André Malraux" des bus 131 et 192 devant le théâtre, l'autre à l'arrêt "Cimetière parisien de Thiais" des bus 103 et 192 sur la RD7 près du quartier Anatole France. De quoi permettre aux usagers d'attendre leurs transports en commun dans de bonnes conditions, assis et à l'abri des intempéries.

## UN NOTAIRE EN CŒUR DE VILLE

Depuis plus de deux ans la Municipalité œuvre à la redynamisation du Cœur de ville. Comme prévu le chef cuisinier Olivier Chaput va reprendre le Dôme ; après travaux d'aménagement à l'intérieur des locaux, la brasserie ouvrira en fin d'année. Bonne nouvelle, un notaire est en train de s'installer dans une partie des locaux de l'ancienne Société générale (ouverture lundi 1<sup>er</sup> octobre). Un fleuriste devrait également ouvrir (le bail vient d'être signé). Place de Lattre de Tassigny aussi un nouveau commerce s'est installé : l'enseigne nutritionnelle Dietplus ouvrira le 9 octobre.



### Tranquillité publique

Le rodéo à deux-roues est une infraction pouvant être passible de prison et de travaux d'intérêt général.

L'agression sonore fait partie de l'arsenal juridique pour combattre les rodéos à deux-roues. Un délit qui a entraîné l'interpellation de plusieurs personnes à Chevilly-Larue ces derniers mois. La Municipalité, la police et les autorités judiciaires poursuivent leur travail pour empêcher les nuisances et garantir la tranquillité publique.

## L'agression sonore, une infraction pénale

**Q**U'IL SOIT CAUSÉ par le moteur des motos, les chaînes hi-fi des voitures ou des cris répétés, le bruit est une véritable source de désagréments. C'est également une infraction pénale qui peut avoir de lourdes conséquences. « Une agression sonore se caractérise par la fréquence des nuisances et entraîne de lourdes sanctions par les autorités judiciaires » prévient Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et à la sécurité publique. « N'hésitez pas à faire appel aux forces de l'ordre de jour comme de nuit pour faire cesser ces infractions ».

Suite à des plaintes répétées des habitants et à un long travail d'enquête et d'investigation mené par la police nationale, plusieurs interpellations ont eu lieu à Chevilly-Larue. Celles-ci visaient les auteurs de rodéos sur deux-roues : une pratique très dangereuse et bruyante qui occasionne d'énormes nuisances pour le voisinage. Les personnes interpellées ont été présentées à la justice et

jugées pour « trouble à la tranquillité d'autrui par agressions sonores ». Deux d'entre elles ont été condamnées à une interdiction de conduire des deux-roues. Début septembre, un autre chevillais s'est vu condamné par le tribunal correctionnel de Créteil à quatre mois de prison avec sursis et 105 heures de travail d'intérêt général (TIG).

Grâce au travail de longue haleine mené conjointement par la police et la Municipalité, l'été chevillais a été plus calme. Dans le quartier des Sorbiers-Saussaie, les habitants ont même pu profiter d'une braderie avec la ressourcerie La Mine d'Arcueil pour se réapproprier l'espace public. Une initiative qui a permis de recréer du lien entre voisins, d'amorcer un dialogue entre les générations et qui a réuni tout le monde autour de nombreuses animations. Les investigations et les actions conjointes de la Municipalité et des autorités vont se poursuivre afin de combattre ces incivilités et garantir la tranquillité de tous. ✨ **Hugo Derriennic**

pub



Au Relais assistantes maternelles, lieu ressources des assistantes maternelles libérales, les parents peuvent s'informer sur les modes de gardes et l'allocation différentielle.

La municipalité offre aux familles un soutien financier pour le recrutement d'une assistante maternelle. Une mesure exceptionnelle qui souligne la volonté de la commune de faire de l'accueil des jeunes enfants une priorité.

## L'ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE, UNE SPÉCIFICITÉ CHEVILLAISE QUI FAVORISE L'ACCUEIL DE L'ENFANT

**P**ASSÉES LES JOIES de l'accueil d'un nouveau-né, les parents sentent rapidement poindre l'épineuse question du mode de garde. Or, il n'est pas de meilleur parent qu'un parent bien informé. Justement, la municipalité propose une allocation différentielle. Une mesure extralégale (facultative), accordée à la discrétion des communes qui permet de compenser la différence avec le coût d'une place en crèche restant à la charge des familles lorsque celles-ci ont recours à une assistante maternelle. Peu de villes la pratiquent, elles ne sont que neuf dans le Val-de-Marne. Calculée en fonction des revenus, cette aide se cumule avec les aides de la Caf à condition de recruter une assistante maternelle indépendante, agréée par la PMI, déclarée à l'Urssaf et résidant à Chevilly-Larue. La nouveauté pour cette rentrée, c'est que cette aide sera désormais versée tous les mois jusqu'à l'entrée de l'enfant en maternelle, afin de mieux s'ajuster au budget des familles. Seules deux ou trois communes procèdent à ce versement mensuel sur

le département actuellement. Malgré les fortes contraintes budgétaires, la municipalité tient à maintenir cette allocation exceptionnelle. Si cette année le plafond passe de 152,44 € à 100 €, un nouveau mode de calcul a permis de doubler le nombre de bénéficiaires depuis 2015. En 2017, ce sont 98 familles chevillaises qui ont bénéficié de cette aide pouvant s'élever à plusieurs centaines d'euros sur l'année. Une aide non-négligeable.

### Le RAM, lieu d'accueil des jeunes parents

Véritable lieu ressource, le relais assistantes maternelles (RAM) informe les parents sur ce dispositif. « J'ai été prévenue que la Ville proposait de me payer la différence du montant avec le coût d'une place en crèche en allant au RAM faire calculer le coût d'une nounou », raconte M<sup>me</sup> Arzalier, maman d'un petit Gaël de 15 mois. « L'inquiétude des parents, c'est le coût des assistantes maternelles. Or avec les aides, ce n'est pas forcément plus cher que la crèche », précise Brigitte Fernandez, responsable



de la structure, qui assiste au traditionnel point info mode de garde mis en place par la Ville pour tenir les parents informés. Elle y présente également le travail des assistantes maternelles ainsi que les missions du RAM qui soutient le travail de ces professionnelles, et elle reçoit les familles en rendez-vous individuel. « J'apprécie ce geste de la Ville », renchérit M<sup>me</sup> Arzalier. « Comme je reprends le travail, mes salaires vont augmenter. Cette aide va nous être bénéfique dès l'année prochaine, elle viendra compenser la baisse d'aides sociales. » \*

Sylvia Maurice



**LA VIE ASSOCIATIVE**

# **Chevilly-Larue, une**

Chevilly-Larue dispose d'un tissu associatif riche et foisonnant, porté par des bénévoles très impliqués qui font vivre le lien social et la solidarité dans notre ville. La Municipalité s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche d'accompagnement et de soutien de la vie associative locale. Une politique qui se traduit notamment par l'attribution de subventions étudiées et votées en toute transparence par le Conseil municipal.

UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE

DES CRITÈRES POUR LES SUBVENTIONS

DES OUTILS À DISPOSITION

L'INVESTISSEMENT DES BÉNÉVOLES

PIER DE LA VIE démocratique, du bien vivre ensemble et de la solidarité, les associations assurent un maillage essentiel dans la vie nationale et locale. Elles sont une occasion d'exercer sa citoyenneté, tissent des liens entre les générations et réunissent des personnes issues de tous les milieux sociaux. La France compte environ 1,3 million d'associations et près de 13 millions de bénévoles. Plus d'une centaine d'associations sont actives dans notre ville. « À Chevilly-Larue, nous avons une véritable tradition de l'engagement et un monde associatif très dense. →

Les associations de Chevilly-Larue étaient présentes au forum de rentrée le 8 septembre pour présenter leur large panel d'activités et permettre à la population de s'y inscrire. Des associations qui ont leur maison, 14 rue Élisée Reclus.



# ville qui s'investit



## PREMIER FORUM DE RENTRÉE

**Les Chevillais avaient rendez-vous au gymnase Marcel Paul le 8 septembre pour la première édition du forum de rentrée.**

Cet événement réunissait les associations, les structures et les services de la ville, qu'ils soient à caractère sportif, culturel ou solidaire, qui présentaient leurs activités. Une initiative saluée par les parents venus inscrire leurs enfants.

« C'est super que toutes les associations soient regroupées car on peut comparer les activités proposées et les créneaux horaires avant de faire un choix » plébiscite Philippe, un papa qui vient d'inscrire ses deux filles aux cours de taekwondo.

Cette nouvelle formule ravit également les structures qui participent au forum pour la première fois. Elles ont l'occasion de se faire connaître et de créer un lien direct avec la population. C'est le cas de la Ferme du saut du loup qui a enregistré une vingtaine d'inscriptions au cours de la journée. « Les gens découvrent nos projets, même ceux qui avaient déjà entendu parler de la Ferme mais n'osaient pas forcément y venir » explique l'équipe de la structure.

Autant d'échanges et de rencontres qui ont fait de cette expérience une réussite indéniable.



À Chevilly-Larue, les activités sportives sont variées et à destination de tous les publics. Petits et grands peuvent ainsi pratiquer le kick-boxing avec l'association CKT 94.

→ *On ne louera jamais assez le travail de ces bénévoles qui donnent de leur temps pour créer et faire vivre des actions culturelles, solidaires ou sportives* » salue Dominique Lo Faro, maire-adjoint délégué à la Vie associative. « L'accompagnement et le soutien de ces structures qui animent notre ville figurent au rang des priorités de la municipalité depuis de nombreuses années ». Outre la Maison des associations Lucie Aubrac, équipement entièrement dédié à cette mission, l'attribution des subventions aux associations est le levier principal de la commune pour soutenir le tissu associatif actif à Chevilly-Larue. Chaque année, une centaine d'associations locales perçoivent ainsi une subvention de la municipalité, chacune faisant l'objet d'un vote en Conseil municipal. Au préalable, les associations remplissent un dossier pour demander une subvention de

fonctionnement et d'autres, si besoin, pour mener à bien des projets spécifiques.

## Des dossiers évalués en commission

Les demandes de subvention sont étudiées en commissions, tout particulièrement celle des finances, et évaluées en fonction du bilan d'activités de l'année écoulée et des projets que l'association souhaite réaliser. Une proposition de subvention est ensuite établie sur la base d'un tableau de calcul et de critères précis comprenant par exemple le nombre d'adhérents, l'impact des actions menées pour la population, le rayonnement de l'association dans la ville ou son implication dans la vie locale. Cette proposition est transmise au bureau municipal pour être validée avant que les élus ne prennent la décision finale lors du vote au Conseil municipal.



Les associations d'anciens combattants sont très actives dans la ville. Elles rassemblent les générations et font vivre le devoir de mémoire.

**MAISON  
DES ASSOCIATIONS**

**UN LIEU RESSOURCE**

Comme son nom l'indique, la Maison des associations Lucie Aubrac est un espace dédié aux associations. Elles peuvent s'y faire domicilier, y faire des photocopies et recevoir des conseils et des renseignements lors de permanences le lundi de 14h à 17h30, le mercredi de 14h à 18h30 et le vendredi de 9h30 à 12h. La Maison des associations participe à l'émulation de la ville en facilitant les échanges entre les acteurs locaux et en accompagnant les structures dans leurs démarches. Elle peut aussi les orienter, notamment vers le dispositif du Conseil départemental Proj'aide qui propose des formations gratuites sur différentes thématiques de la vie associative. ✨

**14, rue Élisée Reclus.  
01 49 78 08 66.**

“  
*On ne louera  
jamais assez  
le travail de  
ces bénévoles  
qui donnent  
de leur temps  
pour créer  
et faire vivre  
des actions  
culturelles,  
solidaires ou  
sportives.*



Ainsi par exemple l'Amicale des séniors, qui depuis 1972 propose des activités, des excursions et des voyages aux retraités et œuvre par ce biais à créer des liens d'amitié et d'entraide, reçoit chaque année une subvention municipale. « Lors du Conseil municipal, chaque proposition de subvention est détaillée et tous les éléments sont fournis de manière transparente pour permettre aux élus de prendre leur décision en toute connaissance de cause » précise Michel Pierre, président de cette association et par ailleurs conseiller municipal d'opposition (groupe Les Républicains-UDI-Divers droite). « Bien entendu, je ne participe pas au vote concernant l'association que je préside ». Parmi les autres membres du Conseil municipal, ceux qui sont aussi présidents d'une association en font de même lors du vote les concernant. →

**« Maintenir un lien de  
proximité et d'écoute »**



Notre politique vise à permettre à toutes les associations de pouvoir vivre et fonctionner. Nous les soutenons donc afin qu'elles puissent mener à bien leurs projets en maintenant nos subventions ou en mettant à leur disposition des infrastructures. Le monde associatif est un outil d'émancipation, une aventure collective, pour exercer sa citoyenneté en faveur de l'intérêt général. C'est un rouage de la vie démocratique et de la solidarité. Les associations sont porteuses d'innovations, elles animent le territoire et insufflent une dynamique que nous souhaitons développer. Il est de notre devoir de les soutenir, d'être accessibles, de se rendre à leurs invitations et de maintenir avec elles un lien de proximité et d'écoute essentiel.

**Dominique Lo Faro,  
maire-adjoint délégué à la Vie associative**

SOL'ÉPI

**AU SERVICE  
DE LA SOLIDARITÉ**

Créée en 2008, l'épicerie solidaire Sol'Épi accueille près de 500 bénéficiaires chaque année soit environ 200 familles. Elle leur fournit une aide précieuse sur le plan alimentaire grâce au travail de 25 bénévoles. Parmi eux, de nombreux anciens bénéficiaires participent aux activités de la structure. Ils animent notamment des ateliers qui font vivre une association dont les piliers sont le partage et les échanges. Sol'Épi est un véritable lieu de vie et de solidarité qui facilite l'accès à la culture grâce à un partenariat avec le théâtre André Malraux et qui place l'humain au cœur de son projet. \*



Le partage et le plaisir au programme des ateliers de Sol'Épi.

C H I F F R E S  
C L E F S

**2800**

Le nombre de licenciés inscrits au club sportif de l'Élan. Un nombre important pour cette association qui compte plus de 150 bénévoles et 20 sections et développe la pratique sportive dans notre ville depuis sa création en 1945.

**127** Le nombre d'associations répertoriées à Chevilly-Larue.

Parmi elles, 98 ont reçu des subventions municipales en 2018. Un soutien essentiel pour ces structures sportives, culturelles ou solidaires qui font vivre notre ville, tissent le lien social et contribuent au bien vivre ensemble.

**1 716 905**

Le montant total des subventions allouées aux associations en 2018.

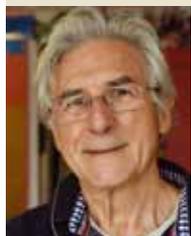
La subvention attribuée au théâtre André Malraux n'est pas comptabilisée car le théâtre n'a plus le statut d'association depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La subvention minimale accordée est de 98€.

→ La vigilance est encore plus importante en ce qui concerne les subventions supérieures à 23 000 € par an (comme par exemple le centre de santé des halles, l'Élan, la Mission locale, l'ACSF, le Pôle d'économie solidaire, la Ferme du Saut du Loup, etc). La municipalité et les associations qui en bénéficient sont liées par une convention-cadre de partenariat. Ces structures doivent fournir des comptes détaillés et certifiés par un comptable assermenté, un rapport d'activités sur l'année écoulée et un programme d'actions sur deux ans. Les demandes de subventions sont examinées lors de conférences budgétaires qui réunissent des représentants des associations, les élus et les représentants des services municipaux (les référents de la Direction générale et le Directeur des finances de la commune). Après le vote du Conseil municipal, l'ensemble des demandes de subventions est transmis à la Préfecture

“ La municipalité et les associations sont liées par une convention-cadre de partenariat pour les subventions supérieures à 23 000€ par an. ”

## 2 QUESTIONS À PATRICK JOYEUX,

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION JAZZ À CHEVILLY-LARUE



### Quel a été le rôle de la ville dans le développement de l'association ?

Avec d'autres passionnés de musique, nous avons créé l'association Jazz à Chevilly-Larue en 1996. Dès le départ nous avons été soutenus par

l'ancien maire Guy Pettenati, lui-même féru de jazz, qui est devenu le premier adhérent de l'association. C'est grâce à lui que nous avons pu profiter de la salle Léo Ferré dès son ouverture ; un lieu qui offre une grande proximité entre les artistes et le public et où nous organisons encore nos concerts aujourd'hui. Nous mettons également en place des événements ponctuels en partenariat avec le conservatoire de musique et le théâtre André Malraux et animons plusieurs rendez-vous de la ville comme les Planches, la fête communale ou le marché campagnard. Nous recevons également des subventions municipales essentielles qui nous servent à payer les musiciens, dont certains sont très réputés.

### Comment fonctionne votre association ?

Jazz à Chevilly-Larue organise des concerts de jazz mais aussi de chansons françaises quasiment tous les mois. Ces rendez-vous attirent de nombreux passionnés et notre association compte 150 adhérents très fidèles dont certains sont présents depuis le début de cette aventure. Nous offrons au public une programmation éclectique et donnons la possibilité aux artistes, qui sont intermittents du spectacle, de pouvoir jouer dans une salle conviviale qui facilite les échanges. L'association repose sur la quinzaine de bénévoles actifs dans le bureau et une dizaine d'autres qui apportent leur aide de temps en temps. Aujourd'hui, il est difficile de recruter des bénévoles. L'engagement a pris de nouvelles formes mais la municipalité a toujours soutenu les associations et fait preuve d'une vraie générosité. Cette politique a créé une émulation et a permis de développer un tissu associatif très actif sur la ville.

pour une ultime validation. Le montant est ensuite versé par la Trésorerie de Fresnes, uniquement sur le compte bancaire au nom de l'association.

### Un soutien financier vital

« La subvention municipale représente environ 40% de notre budget » estime Alain Pétrissans, président de l'Élan. « C'est une manne essentielle pour notre club qui compte 20 sections, plus de 150 bénévoles et 2800 licenciés. Sans celle-ci, nous serions obligés d'augmenter le prix des cotisations en conséquence ». L'Élan est le fruit d'un fonctionnement démocratique. Les finances sont contrôlées par le bureau de l'association, qui répartit le montant des subventions entre les différentes sections. Un comité directeur, organe composé des présidents et de représentants de chaque section, est quant à lui chargé d'élire chaque année les membres

du bureau de l'Élan et vote les orientations stratégiques de l'association.

« Chaque section dispose également de son propre bureau » témoigne Geneviève Gascard, présidente de la section volley-ball. « Nous nous occupons des tâches administratives, de la logistique, de la préparation des tournois et avons également un rôle social important ». Autant de missions pour faire vivre le club et le lien social dans notre ville qui dépendent de cette aide financière.

Les structures plus petites ont également besoin de ce soutien. Grâce à la subvention municipale, CKT 94, club de karaté contact et de kick-boxing, peut s'affilier aux fédérations et prendre part aux compétitions. « C'est vital pour un club comme le nôtre, tout comme l'accès aux équipements sportifs » souligne Cyril Leblanc, entraîneur. L'association →



### COMMENT CRÉER SON ASSOCIATION ?

Créer une association de loi 1901 peut paraître complexe et les démarches administratives décourageantes. Pour autant, la marche à suivre est relativement simple. Il faut un minimum de deux personnes pour rédiger les statuts de l'association. Il s'agit d'un contrat qui établit le nom de l'association, les conditions d'admission et de radiation de ses membres, les règles d'organisation et de fonctionnement ou les pouvoirs attribués aux différents membres. Les associations doivent ensuite se déclarer auprès de la préfecture et fournir une copie des statuts pour pouvoir conclure un contrat, agir en justice ou faire une demande de subvention. Les associations sont généralement constituées de plusieurs organes. L'Assemblée générale réunit tous les membres de l'association pour prendre les décisions qui ne relèvent pas de la gestion courante, telles que la nomination des dirigeants, l'approbation des comptes, la modification des statuts ou l'exclusion d'un membre. Même si cela n'est pas nécessaire, elles se dotent souvent d'un bureau composé au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire chargés des missions de gestion courante de l'association.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr).

## DANSE EN MADRAS LA CULTURE ANTILLAISE À L'HONNEUR

Créée en 2017, l'association Danse en Madras est l'une des plus récentes de Chevilly-Larue. Elle tient son nom du madras, un tissu coloré venu d'Inde et porté aux Antilles lors des danses folkloriques et traditionnelles. À travers cette initiative, la chevillaise Lauriane Balustre initie les enfants à des danses telles que la mazurka, la valse créole ou encore le bèlè. Elle partage ainsi sa passion et contribue à perpétuer et moderniser la culture antillaise en permettant à la nouvelle génération de se l'approprier et de personnaliser ces danses ancestrales. Un beau projet qui fait la part belle à la diversité et à l'échange. ✨



La jeune génération s'approprié les danses traditionnelles antillaises grâce à Danse en Madras.

## PROJ'AIDE VOUS ACCOMPAGNE

Dispositif mis en place par le Conseil départemental, Proj'aide accompagne et soutient plus de 3 000 associations dans le Val-de-Marne. Des conseillers sont ainsi à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant la création d'une association, la gestion quotidienne ou pour vous soutenir dans la réalisation de projets. Les bénévoles peuvent également bénéficier de formations sur des thématiques diverses comme la communication, le fonctionnement interne d'une association ou les ressources humaines.

Pour plus d'informations sur ce service, rendez-vous sur le site internet [www.valdemarne.fr/](http://www.valdemarne.fr/)

→ Danse en Madras a reçu la subvention minimale pour la première fois cette année. Elle va ainsi pouvoir continuer à promouvoir les danses folkloriques antillaises et transmettre tout un patrimoine culturel à la nouvelle génération.

## Des bénévoles investis

Pour faire vivre ce tissu associatif, l'implication de nombreux bénévoles est une autre condition *sine qua non*. Sandra Vergnaud fait partie de ceux-ci. Cette mère de famille a adhéré très jeune à la Ligue des droits de l'homme et multiplie les actions associatives sur ses temps de loisirs. Elle est notamment investie dans la vie scolaire en tant que trésorière de l'association des parents d'élèves FCPE de l'école Pasteur. Depuis quatre ans, elle a également rejoint les rangs de l'épicerie solidaire Sol'Épi, qui apporte une aide alimentaire aux familles chevillaises dans le besoin et propose de

nombreux ateliers pour créer du lien. « *Je fais aussi partie du bureau de la section foot de l'Élan et quasiment toutes mes RTT me servent pour mes activités associatives* » sourit-elle. « *L'engagement est nécessaire à mon équilibre et à mon bien-être. C'est une démarche en faveur de la collectivité qui demande de l'investissement et de l'organisation mais qui apporte un enrichissement permanent car on fait toujours de nouvelles rencontres* ».

Très actif au sein de l'Élan, d'abord à la section basket puis à la présidence du bureau, Alain Pétrissans décrit une belle aventure humaine et fait part de sa reconnaissance envers tous ceux qui s'investissent. « *Il faut tirer un grand coup de chapeau à tous ces bénévoles dont le travail est indispensable et associer les parents qui nous donnent des coups de mains nécessaires pour faire vivre notre club* ». ✨

Hugo Derriennic

---

pub

Seul un ouvrier cordiste aguerrri peut descendre la cloche avec toutes les précautions nécessaires

**“Angélique Colombe”, la plus petite des deux cloches de l’église Sainte-Colombe, a quitté son clocher fin août pour partir en rénovation. Sa descente s’est faite sans encombre.**





Le plancher du clocher a dû être découpé pour permettre le passage de la cloche.



L'œil expert du campaniste évalue l'état de la cloche avant qu'elle parte pour l'usine.

## Patrimoine

# "Angélique Colombe" descendue à terre

**C'**EST AVEC mille précautions qu'Angélique Colombe, une "petite" cloche de bronze de 205 kg et de 0,705 m de diamètre, a été descendue du clocher de l'église Sainte-Colombe. La tâche était peu aisée, compte tenu de l'obligation de passer par l'intérieur du clocher. Celui-ci est situé au-dessus de la petite chapelle de semaine de l'église, sans accès possible pour une cloche de cette envergure. Il a donc fallu découper une sorte d'oculus, c'est-à-dire une ouverture circulaire, dans le plancher du clocher afin d'y faire glisser la cloche jusqu'à la chapelle dont le sol était préalablement protégé d'une bâche. Pour l'occasion, on avait également mis à l'abri de tout choc éventuel les deux statues en terre cuite de Sainte-Colombe et de Sainte-Geneviève, datant de 1794, qui d'ordinaire ornent les lieux.

### Un décrochage méticuleux

Angélique Colombe, qui porte le nom de sa marraine Angélique Bréon veuve Boudent et de la patronne de l'église,

est une vieille dame fragile. Fondue par l'entreprise Bollée (qui œuvre toujours), elle a été baptisée le mercredi 6 septembre 1865. Pas question évidemment de confier sa descente et sa réparation à quelque ouvrier novice en matière de campanaire (ndlr : ce qui est relatif aux cloches) ; la ville a fait appel à Bodet Campanaire, seule entreprise en France spécialisée dans la restauration des cloches anciennes. Entreprise qui a eu notamment en charge la pose de neuf cloches de Notre-Dame ou encore la réinstallation du pendule de Foucault au Panthéon après la rénovation du dôme. C'est donc un campaniste dûment harnaché pour défier l'exiguïté du clocher, qui s'est chargé de la décrocher, à la seule force de ses bras, d'une corde et d'un palan. En quelques minutes, mais avec une extrême dextérité, la cloche était réceptionnée sans encombre à l'arrivée sur deux bastaings. Restait une difficulté, inattendue : passer la cloche par la porte menant de la chapelle au chœur, ce qui fut possible ... à 1 cm près !

### Sous la jupe de la cloche

« Nous faisons contrôler les cloches de l'église tous les ans », explique Olivier

Cervo, chargé de la sécurité au service Patrimoine bâti de la ville. « C'est ainsi que nous nous sommes aperçus qu'il y avait un souci au niveau des fixations ». Gwenaël, le campaniste, donne plus de détails. « C'est à la pince des bélières que c'est abimé », c'est-à-dire à l'intérieur, à la jonction entre l'anneau servant à suspendre le battant et le cerveau (le haut) de la cloche. « Quand on passe la main sous la jupe de la cloche, on sent également qu'une partie est plus lisse, à l'endroit où frappe la boule du battant quand elle part en volée. Là aussi il faudra reprendre ». Les points de frappe de la cloche seront donc rechargés (du métal neuf sera soudé sur les parties usées pour redonner à la cloche son épaisseur d'origine). Puis la cloche sera poncée, nettoyée et sans doute réaccordée. Le joug de la cloche fera également l'objet de réparations. Voilà donc Angélique Colombe partie pour l'usine Bodet Campanaire, à Trémentines (Maine-et-Loire) pour plusieurs semaines. Quant au plafond de la chapelle, il sera rebouché après son retour. ✨

Géraldine Kornblum

# PROFIL!

Deuxième art martial le plus pratiqué au monde après le taekwondo, le karaté recense plus de 110 millions d'adeptes dans le monde. Rendez-vous sur <http://karate-training-day-chevilly-larue.e-monsite.com/contact/contacter-l-association.html>.



JÉRÔME AUFORT

---

Deuxième aux championnats du Maroc à Rabat en 1986, troisième à la coupe de Paris en 1989 à Châtenay-Malabry, Miloud Zakhnini, ceinture noire 4<sup>e</sup> dan\*, est le fondateur et président du Karaté Training Day de Chevilly-Larue. Détenteur d'un DEJEPS, Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, formateur de champions et père de quatre enfants, il enseigne son art aux adultes jusqu'à l'âge de 77 ans, aux petits dès l'âge de 3 ans ainsi qu'aux personnes handicapées en fauteuil roulant. En plus des cours de karaté shōtōkan et de self-défense, Miloud Zakhnini propose cette année l'apprentissage du krav maga.

---

MILOUD ZAKHNINI

## Le karaté coule dans ses veines ...

**M**ILOUD ZAKHNINI est âgé de 9 ans quand, fasciné par le film "La fureur du dragon" et la perfection physique de Bruce Lee, il sent le karaté s'emparer de son corps et de son esprit. Sur le tatami, il commence la pratique aux côtés de Francis Didier, devenu en 2001 président de la Fédération française de karaté, et ne quitte plus jamais le dojo, lieu où par l'enseignement et l'étude, il s'éveille et s'initie à son art jusqu'à le perfectionner lors de son passage à l'armée. Deuxième aux championnats du Maroc à 22 ans, et troisième à la coupe de Paris trois ans plus tard, Miloud apprécie la compétition mais préfère, en passionné, former des champions. Avec à son actif un diplôme fédéral de karaté, un certificat de qualification professionnel et un diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, notre ceinture noire 4<sup>e</sup> dan donne d'abord des cours en Seine-Saint-Denis puis dans bon nombre de communes du Val-de-Marne. Réputé excellent pédagogue, il enseigne ensuite son art à Davy Dona, médaille d'or aux championnats d'Europe à Brême en 2003, et au jeune Hassani Housni, deuxième de la Coupe de France par équipe en 2015. Toujours très investi, il prête régulièrement assistance aux cours de Patrice Ruggiero, plusieurs fois

champion d'Europe, comme il lui arrive d'organiser des Masterclass invitant des Maîtres tels Hitoshi Kasuya, 8<sup>e</sup> dan, et Dominique Valera, 9<sup>e</sup> dan, connu également pour quelques apparitions avec Belmondo au cinéma. Désireux de partager sa pratique sportive avec les Chevillais intéressés par les arts martiaux, Miloud, qui réside ici depuis vingt ans, crée le 25 février 2017 le Karaté Training Day de Chevilly-Larue. « *Ce qui m'intéresse c'est d'inculquer aux élèves les valeurs nobles que véhiculent les sports de combat, comme le respect et la maîtrise de soi. J'essaie d'expliquer à nos jeunes que la force n'est pas un trophée que l'on expose fièrement mais plutôt un avantage physique et spirituel très personnel. Je les accompagne vers l'amélioration de leur performance et vers la résilience. L'échec est important pour progresser dans nos disciplines, et la force d'un sportif est de persévérer jusqu'à atteindre ses objectifs* ». En insufflant ce bel état d'esprit à ses disciples, Miloud n'a qu'une ambition : révéler les futurs champions Chevillais. Passé de 50 à 80 adhérents cette année, ouvert aux personnes handicapées en fauteuil roulant, aux adultes et aux enfants dès 3 ans, le club propose des cours de karaté Shōtōkan. « *C'est une méthode d'autodéfense pratiquée à mains nues où l'on utilise des techniques à la fois défensives et offensives qui font*

*appel à toutes les parties du corps* », explique Miloud en substance avant d'ajouter : « *En plus des cours de self-défense dirigés par Mohammed Mohandiz, 6<sup>e</sup> dan, nous enseignerons cette année le krav maga, une méthode d'autodéfense d'origine israélo-tchécoslovaque-hongroise qui mêle des techniques venues tout droit de la boxe, du muay-thai, du jujitsu, du judo ainsi que de la lutte* ». En fonction des arts martiaux enseignés, le Karaté Training Day de Chevilly-Larue dispense ses cours au gymnase Marcel Paul les lundis, vendredis et samedis et au gymnase Pasteur les mardis. « *En espérant dès la rentrée prochaine pouvoir offrir aux adultes des créneaux supplémentaires les mercredis et jeudis* » précise notre karatéka. L'élève qui souhaite pratiquer doit alors s'équiper d'un karatégi, uniforme composé d'une veste et d'un pantalon, de gants ainsi que de deux protège-tibias et un protège-dents. Le club, pour sa part, fournit casque et plastron. En 2020, le karaté fera partie de la liste des disciplines aux prochains jeux olympiques de Tokyo. Une nouveauté qui offre à notre maître l'espoir de voir monter un Chevillais sur le podium d'ici quelques années. ✱

**Florence Bédouet**

\*Dan : le dan est un grade de maîtrise et d'expérience décerné à partir du niveau ceinture noire.



## GRANDS LIVRES, PETITS PRIX

Envie de renflouer les rayonnages de votre bibliothèque de salon sans vous ruiner ? Besoin de faire découvrir à vos enfants de nouveaux horizons littéraires ? Cela tombe bien, la médiathèque met en vente les livres retirés de ses collections. Romans, albums jeunesse, ouvrages d'art, etc, il y en aura pour tous les goûts. Et le tout à tout petit prix. La vente se tiendra à la médiathèque samedi 6 octobre de 10h à 18h.

## REGARDS SUR LA GUERRE 14-18

Dans le cadre de Regards sur la guerre 14-18, rendez-vous commémoratifs du centenaire de la première guerre mondiale qui se tiennent depuis 2014, la médiathèque propose deux expositions. L'exposition *Le front des poètes*, proposée par la section locale de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants) fera la part belle, en photographies, aux poètes connus ou méconnus de la guerre de 14-18. L'exposition *Chevilly-Larue et la guerre* retracera le quotidien et la vie locale à Chevilly-Larue, à partir de témoignages, de collectes et d'archives locales.

• **Expositions du 6 au 10 novembre à la médiathèque (25, avenue Franklin Roosevelt 01 45 60 19 90). Vernissage le 7 novembre à 18h30 (entrée libre).**

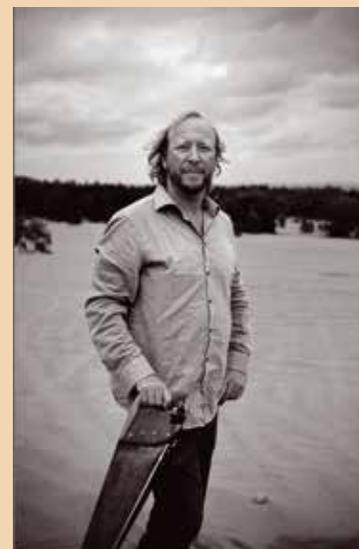
## OUVERTURE DE SAISON

### « ÇA VA CAPOTER »

**La Maison du Conte ouvre sa saison en nous promettant le grand Ouest avec trois conteurs québécois et un breton les 19 octobre et 16 novembre.**

EN VOILÀ une ouverture de saison qui promet si l'on en croit l'expression québécoise « Ça va capoter », qui signifie « on va se marrer ». Préparez-vous à un aller-retour entre la France et le Québec aussi bien qu'entre la Maison du Conte et le théâtre André Malraux pour ces trois spectacles en complicité entre les deux structures. La star des conteurs québécois, Fred Pellerin, vous présente son *Village en trois dés* peuplé de personnages propices à tous les délires langagiers, du barbier-décoiffeur à

la postière qui liche les enveloppes dans les deux sens. Son compatriote Simon Gauthier, dans la peau d'un écrivain, prend la tangente vers ses rêves à la manière d'un Kerouac ré-enchanté et devient *Le vagabond céleste*. Enfin, l'un Québécois et l'autre Breton, Achille Grimaud et François Lavallée se retrouvent plongés dans un *Western* dont ils vont se faire un malin plaisir de détourner les codes. Cette virée dans les grands espaces canadiens nous fait également voyager dans une langue aux accents délicieusement



Le conteur québécois Simon Gauthier et son *Vagabond céleste*.

particuliers, une musicalité proche et lointaine à partager dans la joie et la légèreté. ✨ **S.M**

## CONCERT

### ALORS LÀ, ÇA FROMET !



**Le théâtre André Malraux accueille le chansonnier Frédéric Fromet et son concert Ça Fromet ! le 9 octobre. Un événement qui, d'emblée, s'annonce inoubliable.**

ON A FRÔLÉ l'hystérie en découvrant la plaquette de saison du théâtre André Malraux : Frédéric Fromet à Chevilly-Larue ! Les adeptes du chansonnier du vendredi 17h55 dans l'émission de France Inter « Par Jupiter ! »,

ont instantanément repris en chœur « *J'ai tout plein d'amis au Medef / Ma religion c'est le bénéf'* ». Alex Vizorek, son comparse dans ladite émission, dit de lui : « *Il est bâti comme une allumette ... et ça n'est pas un hasard, car il met le feu*

à l'actualité ». On n'aurait pas dit mieux. Avec sa silhouette de Giacometti, sa voix fluette et ses airs de premier de la classe, Frédéric Fromet saisit sa guitare comme on dégoupille une grenade ; chacune de ses chansons est une bombe à fragmentation caustique irradiant sans concession le moindre fait de société. Et ça appuie toujours là où ça fait mal ! Les footballeurs (*Shoote shoote shoote*), les sites pour adultes (*À cause d'un clic*), les attentats à Charlie hebdo et à l'Hypercashier (*Coulibaly Coulibalot*), tout passe à la moulinette de la dérision. La petite dernière qui restera dans les annales : *Moi ce que j'aime chez Benalla* (à chanter sur l'air de la chanson qui avait fait le succès du groupe Elmer Food Beat en son temps). Car ce qui fait la marque de fabrique de Frédéric Fromet, comme il le dit lui-même dans sa chanson *Mawine Le Peigne*, c'est « *la finesse du texte* » ... ✨ **G.K**



## Exposition

L'exposition Super(Wo)Man, une exposition pour nous rappeler que les super-héros se cachent en chacun de nous.

Pour voir Wonder Woman en bigoudis et Superman en train de faire la lessive et la popote ou tout savoir des états d'âme de Catwoman, rendez-vous à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur jusqu'au 9 novembre pour l'exposition *Super(Wo)man*. Pour devenir « Toutes (super) héroïnes ! », direction la médiathèque du 20 octobre au 3 novembre.

## SUPER (WO)MAN, L'EXPOSITION QUI DÉCOMPLEXE LES SUPER-HÉROS UN PEU FATIGUÉS

**P**OUR FAIRE ÉCHO à l'événement « Toutes (super) héroïnes ! » organisé par la médiathèque en octobre, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur propose un regard décalé sur les super-héros dans l'art contemporain. « Nous avons l'intention de faire intervenir différents artistes, c'est pourquoi nous avons sollicité la Maison Rosa Bonheur qui, elle, questionne le traitement du super-héros en général. Nous allons ainsi pouvoir mixer les publics », se félicite Isabel Morin de la médiathèque Boris Vian. Ce double événement a aussi permis à neuf jeunes Chevillais, âgés de 11 à 17 ans de travailler avec le photographe Christophe Beauregard au cours d'un workshop. « Nous voulions permettre à des adolescents de participer en les faisant exposer parmi les artistes », confirme Fabienne Leloup, directrice de la Maison Rosa Bonheur. « Nous leur avons demandé de s'emparer des super-héros. Ils ont produit costumes et maquillages avant d'être photographiés dans un studio installé à la médiathèque. » Un workshop qui s'est transformé en une véritable rencontre, notamment pour Yann, 17 ans. « Ce jeune homme, qui avait récemment travaillé sur un

projet artistique avec le Mac Val, s'intéresse depuis à la photographie. Sa motivation a encouragé Christophe Beauregard à le prendre comme assistant sur le shooting et à lui faire découvrir les coulisses de la photo », raconte Fabienne Leloup. De cette belle expérience résulte *Miroir mon beau miroir* une projection de neuf photographies qui sera visible au cœur d'une exposition surtout ludique. Photographes et plasticiens y déconstruisent les clichés du super-humain en passant ce mythe moderne à la moulinette. Féminisme, transsexualité, humanité et surtout beaucoup d'humour traversent ces super-héros réactualisés et descendus de leur piédestal. De quoi nous rappeler qu'au fond, les super-héros se cachent un peu en chacun de nous. ✨

Sylvia Maurice

• **Exposition Super (WO)Man à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur - 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37). Visite guidée de l'exposition Midi une expo-1/2 h chrono, vendredi 12 octobre à 12h. Atelier Parent/enfant (à partir de 6 ans), samedi 13 octobre à 15h, gratuit sur réservation.**



ON Y VA !

## TOUTES (SUPER) HÉROÏNES !

Du 20 octobre au 3 novembre, plongez dans l'univers des super-héroïnes.

### À la médiathèque Boris Vian

(25, avenue Franklin Roosevelt - 01 45 60 19 90) :

• **Vernissage de l'exposition** de l'illustratrice et scénariste de comics Marguerite Sauvage et **super (ap')héro**, samedi 20 octobre à 16h30.

• **Stage (Super)-Stéréotypes ?!** de création d'un fanzine, du lundi 22 au mercredi 24 octobre de 10h à 12h30. À partir de 13 ans, sur inscription.

• **Les jeux video, ça rend pas idiot** spécial comics, mardi 23 octobre de 15h à 17h. Entrée libre sur inscription.

• **Atelier « Crée ton super-héros »** en perles à repasser, mercredi 24 octobre de 15h30 à 17h30 et samedi 27 octobre. À partir de 7 ans.

• **Atelier Comics** avec l'artiste illustrateur Guile Sharp, jeudi 25 et vendredi 26 octobre de 10h à 12h30. À partir de 8 ans, sur inscription.

• **Rencontre « Comics au féminin »** avec Xavier Fournier de Comic Box, samedi 27 octobre à 17h.

• **Mini-ciné** spécial super-héros et déguisements. Entrée libre sur inscription.

### Au cinéma du théâtre André Malraux

(place Jean-Paul Sartre) :

• **Projection du film** *Ant Man et la Guêpe*, samedi 20 octobre à 18h30. Tarif : 4,50 €.

• **Projection du film** *Les indestructibles 2*, dimanche 21 octobre à 14h30. Tarif : 4,50 €.



## UNE SEMAINE AVEC HARRY POTTER

Dumbledore, Hermione, Ron, Voldemort, Sirius Black, ... Ces noms-là vous disent quelque chose ? Vous êtes plutôt Gryffondor ou Serpentard ? Pour célébrer les 20 ans de la sortie en France du premier tome de la saga de J.K Rowling, la médiathèque invite tous les apprentis sorciers quel que soit leur âge (à partir de 11 ans), à une semaine spéciale *Harry Potter*. Réservez votre mercredi 14 novembre pour la répartition des maisons et votre samedi 17 novembre pour "Le jeu de piste à Poudlard" avec son banquet de fin d'année et son spectacle de magie.

## BIENTÔT UN RÉCITAL JEAN FERRAT

En partenariat avec l'école de musique Paris Music Academy, l'association Les Z'arts bleus présentera un récital hommage à Jean Ferrat, "Ferrat au cœur de notre temps". La voix douce de Lyse Bonneville redonnera vie à celui qui ne chantait pas pour passer le temps, que ce soit *Santiago de Cuba*, *Ma France*, *Ma mère*, *Potemkine* ou *La Montagne*. Elle sera entourée de François Fournet, en rôle de récitant, et de Sophie Uvodic au piano. Rendez-vous est pris pour le dimanche 11 novembre à 16h salle Léo Ferré.

• **Réservation auprès de Lyse Bonneville.**  
Tél. : 06 68 10 17 87.

# RENTRÉE LITTÉRAIRE 2018

**La rentrée littéraire, c'est LE rendez-vous pour tous les passionnés de lecture. Cette année, les éditeurs ont publié 567 romans inédits. Vos bibliothécaires en ont lus pas mal pour vous proposer une sélection, à retrouver dans les rayons de la médiathèque ... En voici une (toute petite) partie.**



## LA BELLE DE CASA

À Casablanca, un jeune Congolais enquête sur la mort d'Ichrak, une belle jeune femme retrouvée assassinée dans un quartier populaire de la ville. Le récit caustique et sans concession est prétexte à épingle les travers de la société marocaine. Une belle découverte.

DE **JEAN BOFANE**, ÉD. ACTES SUD



## PAR LES ÉCRANS DU MONDE

« *Je vais mourir* », tel est le message qu'un vieil homme adresse à son fils et à sa fille au matin du 11 septembre 2001. Mohammed Atta s'apprête alors à prendre les commandes d'un boeing 747 ... Rien ne sera plus comme avant ... Un impressionnant roman du chaos.

DE **FANNY TAILLANDIER**, ÉD. SEUIL



## LE GUETTEUR

Trois ans après son roman *La cache*, portrait de sa famille paternelle, Christophe Boltanski enquête sur la figure trouble de sa mère dans *Le guetteur*. Une enquête mi-concrète, mi-rêvée, sur la jeunesse et les dernières années de cette femme demeurée pour lui une inconnue. Un texte bouleversant en forme de roman noir.

DE **CHRISTOPHE BOLTANSKI**, ÉD. STOCK



## SIMPLE

Dans un village perché dans les montagnes corses, Antoine est connu sous le nom de "baoul", l'idiot du coin. Il confie son histoire et celle de tous les habitants. Dont celle de Florence, retrouvée morte en pleine forêt et dont le meurtrier n'a toujours pas été retrouvé ... Un premier roman très réussi.

DE **JULIE ESTÈVE**, ÉD. STOCK



## LEURS ENFANTS APRÈS EUX

En août 1992, dans une vallée perdue de l'est de la France, deux adolescents trompent l'ennui d'une journée de canicule en volant un canoë. Histoire d'aller voir ce qui se passe de l'autre côté du lac, sur la plage naturiste ... Pour Anthony, 14 ans, ce sera l'été de son premier amour, celui qui orientera le reste de sa vie. Un grand roman social, absolument bouleversant.

DE **NICOLAS MATHIEU**, ÉD. ACTES SUD



## SWING TIME

Ce magnifique roman d'apprentissage raconte l'amitié de deux jeunes filles métisses, passionnées de danse. L'une se révèle sur scène mais échoue dans sa vie personnelle, l'autre remise ses chaussons mais réussira son émancipation. Cette histoire d'amitié au cœur de Londres ravira tous les amoureux des romans d'Elena Ferrante.

DE **ZADIE SMITH**, ÉD. GALLIMARD



Le groupe scolaire Paul Bert dans ses premières années.



L'heure de la récréation à l'école maternelle Paul Bert autour de 1960.

## DES ÉCOLES POUR LE QUARTIER LES SORBIERS – LA SAUSSAIE

**Le groupe scolaire Paul Bert a été ouvert aux Sorbiers en 1958, il y a 60 ans, et l'école Salvador Allende à La Saussaie en 1968, il y a 50 ans.**

**A**PRÈS LA Seconde Guerre mondiale, une grave crise du logement sévit en France avec de nombreux mal-logés et sans-logis. Le 1<sup>er</sup> février 1954, l'abbé Pierre (Henri Grouès) lance à la radio son appel à la solidarité en faveur des sans-abri, une femme étant morte de froid durant la nuit sur un trottoir parisien. Il est alors décidé d'accélérer la construction des logements d'urgence et des logements sociaux. Le 11 juin 1954, la Caisse des Dépôts, chargée du financement du logement social, crée sa filiale technique, la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des Dépôts). Le 13 octobre 1955, la SCIC crée à son tour une filiale régionale, la CIRP (Compagnie immobilière de la Région parisienne). Dans la seconde moitié des années 1950 et dans les années 1960, la SCIC construit de nombreux groupes de logements sociaux en banlieue parisienne, notamment sur plusieurs sites à Chevilly-Larue. Une grosse opération est prévue au nord de la commune, avec 1 141 logements sociaux répartis sur 11 bâtiments construits en 3 tranches, complétés par plusieurs équipements, dont un groupe scolaire. Cette cité devant déboucher au sud sur

l'avenue du Président Roosevelt, il lui est donné l'ancien nom de celle-ci : Les Sorbiers.

De décembre 1955 à septembre 1956, la CIRP acquiert 6 terrains jusque-là en culture pour le futur groupe scolaire. En février 1956, lors d'une réunion tenue avec le préfet, le maire (Paul Hochart) et la SCIC, il est prévu que la SCIC assure le préfinancement et la construction de celui-ci. Cette solution rapide permet de le construire en même temps que la 1<sup>ère</sup> tranche des Sorbiers, en chantier en 1957, pour vite accueillir les nombreux nouveaux élèves à venir. Le dossier technique constitué par l'architecte des Sorbiers, Jean Fayeton, prévoit 45 classes (18 classes de garçons et d'enseignement technique, 17 de filles et d'enseignement ménager, 10 classes de maternelles), une cuisine, des réfectoires, 3 bureaux et 4 logements. Le 13 mars 1957, le Conseil municipal dénomme l'école Paul Bert et approuve le projet. Celui-ci est adopté le 3 avril par le Comité départemental des constructions scolaires de la Seine. Le 16 juillet, la Ville et la SCIC signent une convention fixant notamment les règles financières pour la réalisation du groupe scolaire par la SCIC et pour le transfert futur de la propriété

à la Ville (qui n'interviendra qu'en 1980). Les travaux de construction débutent en octobre 1957. Le groupe scolaire Paul Bert est ouvert à temps pour la rentrée scolaire le 1<sup>er</sup> octobre 1958, mais les cours commencent sans le mobilier scolaire, qui n'est livré que 4 ou 5 jours après. Les ultimes travaux sont terminés peu avant la visite inaugurale qui a lieu le dimanche 8 février 1959.

Le groupe scolaire abrite aussi des classes de collège jusqu'à l'ouverture du collège Jean Moulin en 1966 et, durant quelques années, un groupe d'aide psychopédagogique (GAPP) et un collège d'enseignement commercial. La mixité est instituée à la rentrée scolaire de 1972, l'école de garçons devenant l'école Paul Bert A et celle des filles Paul Bert B.

En 1966, la CIRP réalise une extension des Sorbiers avec 528 logements (dont 328 sociaux), la cité La Saussaie (nom tiré de l'ancien terroir). L'opération comprend la construction d'une école maternelle, qui est ouverte à la rentrée le 9 septembre 1968 et inaugurée le 25 octobre. Celle-ci sera dénommée Salvador Allende le 15 novembre 2003.

En 2018, pour ses 60 ans, le groupe scolaire Paul Bert s'agrandit avec la construction de 6 nouvelles classes, ouvertes à la rentrée le 3 septembre et dont l'inauguration est prévue pour le 17 novembre ✨

*Marc Ellenberger,  
archiviste municipal*

## LADY BODY BOXING : UNE PRATIQUE 100% FÉMININE

Le lady body boxing revient avec un créneau supplémentaire : « chaque dimanche à 10h30 et un mardi sur deux à 18h30 », explique Lisa, l'entraîneuse. Ouverte à toutes, cette pratique s'adapte à tous les profils. « C'est basé sur des mouvements et enchaînements techniques de boxe, sans confrontation. On y met de l'intensité pour travailler le cardio. Les exercices sont pensés pour un public uniquement féminin, adaptés à leurs objectifs de musculation et selon les profils ». N'hésitez pas à venir découvrir l'activité (contacter Lisa au 06 22 12 27 85).

## LE TENNIS DE TABLE À LA RENCONTRE DES PLUS JEUNES

Pour développer sa section, quoi de mieux que de se faire connaître auprès des structures enfance ? C'est l'idée de la section tennis de table de l'Élan qui a pris l'habitude d'ouvrir des séances d'essai aux plus jeunes. Philippe Georges, l'entraîneur, raconte : « on a fait une première séance début septembre auprès des élémentaires et en octobre on se rapproche des centres de loisirs des maternelles. C'est idéal pour faire découvrir le baby-ping et ses atouts tout en s'amusant avec des jeux de précision et de réflexe ».

## TENNIS

### JULIA ATHIEL EN PROGRESSION CONSTANTE

**Le travail et la motivation paient pour la jeune tennismoman qui grimpe au classement.**

DANS UN sport où la pratique féminine a du mal à se pérenniser, l'Élan peut se targuer de posséder une joueuse portée par l'abnégation et le plaisir de progresser. Son coach, Georges Bell, la décrit d'ailleurs comme « une jeune joueuse très demandeuse, qui est toujours très motivée lors de chacun de ses trois entraînements hebdomadaires ». Une motivation qui paie puisque Julia est passée en 3<sup>e</sup> série en fin de saison dernière, classée 30. « Elle a réussi à grimper au classement en jouant surtout des tournois des villes alentours. Sa force, c'est d'abord de s'être

accrochée à chaque rencontre et de ne jamais baisser les bras ». Au final, elle signe une année 2018 riche d'une vingtaine de victoires et de trois demi-finales.

#### Émulation collective

Individuellement, la toute jeune Julia doit maintenant viser encore plus haut. « Cela passera par des victoires sur des joueuses mieux classées qu'elle ». Un objectif accessible tant que la jeune joueuse conserve sa passion intacte. Pour cela, elle peut compter sur son équipe. « Lors des compétitions par équipes, les filles ressentent une réelle fierté à représenter leur club ». Une émulation collective qui ne peut que renforcer les ambitions. \* A.G



Julia Athiel, une jeune joueuse acharnée sur les courts.

## BASKET

### LES U13 L'ONT FAIT !



Les U13 fiers de leur saison.

**Aux portes du championnat régional depuis deux saisons, les benjamins ont cette fois remporté le tournoi qualificatif. Félicitations !**

LS SE SAVAIENT tout proches mais connaissaient aussi la difficulté pour se qualifier, notamment face à des équipes très physiques. Se qualifier pour le niveau régional au sein d'un département très concurrentiel représente

ainsi une très belle réussite sportive et la confirmation d'un projet très bien construit autour des jeunes, depuis maintenant plusieurs saisons. « Cette ascension est le résultat d'une politique menée par le club depuis quatre ans,

axée sur la formation. L'école de basket labélisée assure un apprentissage du basket basé sur le jeu. C'est un accomplissement, le résultat d'un travail constant qui permet au club de placer une équipe dans un championnat régional. Tout commence depuis l'école de basket animé par Fabrice Lamamy. Nous n'avions pas les joueurs les plus physiques, mais sûrement les plus techniques, pratiquant du beau basket », confirme avec fierté le président de la section, Lionel Goussard.

#### Un challenge excitant

Cette qualification vient bien sûr récompenser, outre les encadrants, une belle équipe. « Ce groupe vit très bien ensemble, c'est une bande de copains qui prend beaucoup de plaisir sur le terrain et nous en procure », confirme le coach, Abgué Barakaou, avant de se projeter. « Maintenant nous devons nous concentrer et continuer à travailler sans relâche. Le challenge à venir va être difficile mais excitant ». \* A.G



## Kick-boxing

Nordine Amari (2<sup>e</sup> à gauche), nouvel entraîneur de l'équipe de France, entouré de son équipe du Amari Boxing Club.

Superbe accomplissement pour le boxeur Nordine Amari, responsable de son club chevillais Amari Boxing Club : il a été sélectionné pour entraîner l'équipe de France de boxe thaï des moins de 18 ans.

# NORDINE AMARI, ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE !

**C**ETTE NOMINATION est une consécration pour Nordine Amari qui a débuté enfant pour devenir vice-champion du monde de kick-boxing à 18 ans. Mais c'est surtout le fruit d'excellents résultats obtenus en tant qu'entraîneur des jeunes. « L'an dernier, on a eu un champion de France, sept champions d'Île-de-France et six vice-champions de France à Chevilly-Larue. C'est via ces bons résultats que la Fédération m'a contacté pour me proposer le poste ». À la tête de la Fédération, Nordine retrouve une vieille connaissance, Pascal Matthieu, son premier entraîneur devenu directeur technique. « C'est lui qui m'a fait découvrir la boxe thaï, ce sport lui doit d'ailleurs énormément puisqu'il représente la France à l'international ».

Humble et conscient de la chance qu'il a aujourd'hui, le coach tient à souligner le travail collectif. « Ces titres, c'est tout le club qui les a remportés. Les jeunes sur le ring bien sûr, mais aussi Aurélien, Saber ou Mohamed avec qui j'entraîne ».

## Les jeunes comme ossature

Véritable passionné, Nordine a toujours voulu pousser les plus jeunes dans leur

pratique. « Les plus petits représentent l'ossature d'un club. Les accompagner et les faire grandir autant comme sportifs que comme personnes, c'est un travail d'équipe ». Et cette mission va se poursuivre avec son nouveau poste qu'il conçoit comme une véritable chance pour les Chevillais. « On va faire beaucoup d'échanges avec les sélectionnés, il y aura des rencontres à Chevilly-Larue, des entraînements en commun avec les jeunes du club les plus motivés et assidus ».

## Les championnats du monde en mars

Pour étrenner son nouveau costume de sélectionneur national, Nordine Amari débutera à Athis-Mons pour une première détection de talents. « J'irai en observateur car c'est nouveau pour moi et je veux apprendre avant tout, mais je prendrai le leadership dès la 2<sup>e</sup> session. L'objectif est d'avoir une belle équipe pour le mois de mars et les championnats du monde à Bangkok ». Des Chevillais devraient d'ailleurs être du voyage avec leur coach, qui croit beaucoup en eux. ✨

Antoine Ginekis

## COMMENT SE (RE)METTRE EN SELLE ?

Les longues distances vous semblent inaccessibles ? Ce ne sera bientôt plus un souci avec la section cyclo. « Quelques samedis matins, nous proposons des sorties d'environ 30km à allure très modérée », décrit Jacques Pauget, responsable de la section. « Cela permet de faire le point et de franchir cette barrière tout en prenant du plaisir ». Une autre solution peut être le vélo électrique. « Deux femmes du club l'ont adopté et peuvent ainsi participer à des randonnées de près de 80km ». Plus d'excuses pour s'y mettre ! Alors contactez l'Élan pour plus d'infos sur ces sorties cyclo. Tél. : 01 46 87 07 81.

## TIR À L'ARC : DE NOUVEAUX ARCS POUR LES JEUNES

Les bons résultats des jeunes archers de l'Élan ont poussé la Ligue à prêter au club des arcs plus performants pour qu'ils poursuivent leur progression. « Les arcs sont adaptés à leur taille et leur puissance et sont totalement équipés », explique la présidente, Françoise Engammare. « Les jeunes sont impatients de les manipuler, même s'il va falloir appréhender ce nouveau matériel plus lourd et qui réagit de manière différente ». Un beau challenge pour les six espoirs du club dont le 1<sup>er</sup> Challenge est prévu en décembre.

# Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

**NORA LAMRAOUI-BOUDON • 1<sup>ère</sup> maire-adjointe - présidente du groupe Communistes et partenaires**

## « Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons ! » (Victor Hugo)



**Je vous l'annonce : la Municipalité a lancé le projet de construction d'une nouvelle école à Chevilly-Larue.**

C'est pour moi un immense plaisir que de l'annoncer, car ce nouveau projet d'avenir est le signe de la jeunesse et du dynamisme de notre ville.

La célèbre phrase de Victor Hugo qui sert de titre à cette tribune est donc plus que jamais d'actualité. Mais alors que nous lançons la construction d'une nouvelle école dans notre ville, le gouvernement vient d'annoncer la suppression de 1 800 postes à l'Éducation nationale. Pourtant, Emmanuel Macron n'avait-il pas déclaré vouloir faire de l'école une « priorité » ... ? Supprimer 1 800 agents de l'Éducation nationale, dont 1 400 professeurs, drôle de façon de faire de l'école une priorité ...

Mais à Chevilly-Larue, nous pensons à l'avenir et nous anticipons.

Cette future école qui est en projet, viendra répondre aux besoins de notre ville, qui attire de plus en plus de jeunes couples avec enfants.

Ce sera l'occasion de penser et de bâtir ensemble une école adaptée aux besoins pédagogiques de demain, depuis son architecture jusqu'aux matériaux employés, une école plus écologique qui s'intégrera de façon harmonieuse dans son environnement.

Sa construction s'inscrit dans une démarche de co-construction faisant intervenir l'ensemble de la communauté éducative : enseignants, parents, agents de la ville et élu.e.s. Pourquoi ne pas envisager des jardins pédagogiques ? Ou encore des espaces modulables et/ou ouverts sur l'extérieur ?

Le champ est libre et reste ouvert à l'imagination de chacune et de chacun, car ce nouveau projet, nous l'écrivons ensemble, avec pour seule boussole l'avenir de nos enfants. ✨

<http://elus-communistes-partenaires-chevilly-larue.fr/>

**MICHEL BENNETEAU DE LA PRAIRIE, ANDRÉ DELUCHAT, MURIELLE DESMET, HADI ISSAHNANE, DOMINIQUE LO FARO, FRÉDÉRIC SANS, NATHALIE TCHENQUELA GRYMONTREZ • élu(e)s du groupe La France insoumise**

## Il n'est plus possible de fermer les yeux



**Les chaleurs étouffantes de cet été doivent nous alerter**

sur les changements profonds que subit notre planète qui se transforme en étuve. Un point de rupture dont les conséquences seront irréversibles

est en train d'être atteint. Nous vivons dans le seul écosystème compatible avec la vie humaine et nous sommes en train de le détruire à une vitesse effarante. Il y a urgence à agir, pour nous, pour nos enfants. Préserver cet écosystème est une donnée incontournable et il faudra l'imposer face à une logique économique fondée sur le productivisme et la recherche infinie du profit comme l'approuve M. Bridey, député LREM, qui vient de voter contre l'interdiction du glyphosate d'ici 2021. Des pics de chaleur de 4 à 6 degrés dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris par

rapport à toute l'Île-de-France cet été devraient aussi interpellier tous les décideurs. Chevilly-Larue, est depuis longtemps consciente des enjeux environnementaux. Depuis l'année 2010, elle s'est engagée dans une démarche de développement durable à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions concrètes dénommé "Agenda 21". Mais une municipalité ne peut pas tout. La démission du ministre de l'écologie, Nicolas Hulot, démontre que le gouvernement n'a que faire de l'avenir. Pour les tenants du système, l'écologie est une question à part. Or, c'est tout l'inverse qu'il faut faire. L'urgence écologique est devenue une question de vie ou de mort. C'est autour et à partir de l'exigence écologique que doit se penser toute la politique, qu'elle soit locale, nationale, européenne ou mondiale. Plus que nos comportements individuels, c'est ce cadre que nous devons changer. Discutons-en. ✨

**Pour nous joindre : [eluslfi.chevillylarue@gmail.com](mailto:eluslfi.chevillylarue@gmail.com) ou 01 45 60 18 01.**

**HERMINE RIGAUD ET JOSEPH RAMIASA • élus du groupe Socialistes unitaires**

## Pour en finir avec les incivilités



**Le mot incivilité est assez ancien car il apparaît dès le XVII<sup>e</sup> siècle.**

Toutefois, il recouvre des réalités très différentes qui ont évolué avec le temps. À l'origine, son sens premier désignait une discourtoisie. Il est devenu progressivement l'équivalent sans distinction possible de désordre, de nuisance,

d'incivisme, d'impolitesse, d'insolence ou de malveillance.

De nos jours, la liste des incivilités est longue et comporte bon nombre de manquements au civisme ordinaire. Tous ces manquements concourent à la dégradation des conditions de vie et empoisonnent la vie des gens.

Cette liste est longue, il s'agit notamment des crachats, des attroupements d'individus,

des chahuts, des insultes, des graffitis, des parties de foot dans les halls d'immeubles, des comportements dangereux au volant, des bousculades dans les transports, de l'utilisation intempestive du téléphone portable (parler de sa vie privée devant les gens), du téléphone au volant, des dépôts sauvages d'ordures ou des jets de poubelles par les fenêtres ...

Tous ces manquements volontaires ou non, violents ou non, sont difficilement supportables par les habitants de nos quartiers et ne sont pas toujours aisément traitables par la police. C'est pourquoi il y a de la responsabilité de chacun. Il ne s'agit pas ici d'insécurité mais d'incivilité, et il ne faudrait pas attendre tout de la police. Elle ne viendra jamais régler un problème de poubelle. La prise de conscience doit être collective, c'est ensemble que nous devrions trouver des solutions à travers des actions de sensibilisation, des échanges, des rencontres pour être acteurs de notre quotidien. ✨

### Droit de réponse :

"La loi du 12 avril 2000 et la circulaire du 26 juillet 2011 fixent de manière précise et limitative la liste des documents à examiner par la commune pour accorder une subvention : budget prévisionnel, compte de résultat, conventions. Toute demande de pièce supplémentaire par la collectivité serait considérée par la loi comme abusive, mettant en cause

## Un plan pauvreté en trompe-l'œil



**Très attendu dans un pays où les inégalités sociales et économiques sont grandissantes**, le plan pauvreté présenté par le gouvernement est apparemment un signe positif pour la prise en compte des besoins des personnes les plus démunies.

En effet, les dernières études confirment que les pauvres en France mangent moins de 3 repas par jour. Il en résulte que leur équilibre alimentaire est généralement en deçà des besoins essentiels d'une personne. Les mesures visant à la réouverture des centres sociaux, la mise en place d'un tarif cantine à 1 € pour les enfants des familles en grandes difficultés sont des mesures concrètes et salutaires. La simplification des processus d'accès aux aides est aussi une

bonne initiative. En France, un tiers des aides allouées aux plus pauvres n'est pas perçue car le mur administratif que ces dossiers représentent pour ces personnes en grande difficulté reste infranchissable. La ville de Chevilly-Larue mène un ensemble d'actions, avec notamment le CCAS et Sol'Epi, pour aider les Chevillais à franchir ces obstacles mais ce n'est pas le cas partout.

L'inquiétude que nous avons, à l'instar de nombreuses associations, se situe au niveau du budget alloué. La somme de 8 milliards d'euros sur 4 ans est un signe encourageant. Mais en réalité, la moitié de cette somme provient de budgets transférés. C'est là que l'on mesure à quel point le budget de ce plan pauvreté est ridiculement bas face aux cadeaux faits aux grandes entreprises et aux plus grandes fortunes aussi bien personnelles qu'héritières. On le voit, au clinquant des mesures répond le vide de la réalité de ce déploiement. ✨ **Pour nous contacter : m1717chevillylarue@gmail.com**

SOPHIE NASSER • conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens

## Vaccination contre la grippe



**Comme chaque année, à l'approche de l'automne**, un des sujets d'actualité est celui de la vaccination contre la grippe.

En juillet 2018, de nouvelles recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) proposent une extension des compétences des professionnels de santé en matière de vaccination. Les sages-femmes, les infirmières et les pharmaciens, dans certaines régions pilotes, pourront pratiquer la vaccination contre la grippe sans prescription préalable du médecin pour toute personne qui en fait la demande. Toute personne allergique à l'œuf ou ayant fait un choc anaphylactique lors d'une précédente

vaccination devra continuer à s'adresser à son médecin directement. Les personnes qui ne reçoivent pas le bon de prise en charge du vaccin par la Sécurité sociale doivent payer le vaccin et la prestation du professionnel de santé.

L'HAS espère, avec cette extension, que plus de personnes seront prises en charge pour la vaccination et ainsi s'approcher des objectifs fixés par l'Organisation mondiale de la santé et par la Commission européenne (75 % de taux de couverture vaccinale). En effet, pour la saison 2017-2018, seulement moins de 30 % des personnes de moins de 65 ans étaient vaccinées, contre 50 % pour les plus de 65 ans. Quand on sait que, en France, environ 1 à 5 millions de personnes sont touchées par la grippe chaque année et que certaines complications peuvent être mortelles dans certains groupes à risque, on mesure l'intérêt humain et économique d'une prévention efficace de cette maladie. ✨

LILIANE PONOTCHEVNY, BEVERLY ZEHIA, MICHEL PIERRE, BÉRANGÈRE DURÈGNE DE LAUNAGUET • élu(e)s du groupe Les Républicains - UDI - Divers droite

## Et si l'apprentissage était généralisé à toutes les filières ?



**Isabelle Saladin du magazine Forbes en parle fort bien** : ingénierie gestion, marketing/commerce, conception industrielle, mais aussi sciences

humaines et sociales ou encore lettres, enseignement, politique, sport, etc. L'objectif est de confronter les savoirs appris ou acquis à la réalité du monde et de les enrichir et de les densifier grâce aux retours d'expérience.

La réforme en cours de l'apprentissage redonne ses vraies lettres de noblesse à un mode de formation qui assure un potentiel d'emplois :

30€ de plus par mois, 500€ pour passer son permis de conduire, limite d'âge repoussée à 30 ans, possibilité d'aller à l'étranger Erasmus Pro, possibilité de démission en continuant dans un CFA/6 mois pour retrouver un nouvel employeur.

Philippe Varin, président de France Industrie, devant les sénateurs, plaide pour « **le rapprochement des lycées professionnels avec les CFA** : compte tenu du succès de l'employabilité des apprentis : « il n'y a pas photo ! »

Une raison pour ne plus le limiter à certains métiers et le généraliser à toutes les filières, notamment celles qui sont génératrices d'entrepreneurs.

On continue en France à distinguer métiers manuels et intellectuels. Il est plus que temps d'arrêter de ranger les gens dans ce type de cases. Sans apprentissage et sans audace, **Franck Provost ne serait pas devenu le coiffeur entrepreneur qu'il est aujourd'hui**. À l'ère de la flexibilité, de la fin des carrières longues, il apparaît nécessaire de laisser sa chance à tous et que tous aient une expérience du métier qu'ils visent avant d'intégrer une organisation ou de prendre des décisions professionnelles.

**Vive l'apprentissage pour tous !**

YACINE LADJICI • Conseiller municipal, Faisons avancer Chevilly-Larue

## 8 semaines ...



Nous avons connu un été mouvementé à Chevilly-Larue. Plusieurs polémiques sont venues déstabiliser le maire et sa majorité depuis le mois de juin.

L'une des affaires concerne M. Patrick Blas, maire-adjoint de Chevilly-Larue et par ailleurs président d'une association dénommée **l'ACSF (Association Culturelle Sociale et Familiale)**. Cet élu a été mis en cause dans la presse concernant un conflit d'intérêt en raison de sa double fonction de maire-adjoint et de président d'association subventionnée par la ville. Nous avons toujours voté les subventions accordées à cette association (100 000 €/an en moyenne) car nous considérons jusqu'à présent que la commission d'attribution municipale exerçait un travail de vérification des budgets et des comptes de nos associations.

Interpellés par les articles de presse, nous avons pris contact en toute discrétion et sans polémique supplémentaire avec M. Dominique Lo Faro, maire-adjoint en charge des associations, pour obtenir les comptes annuels de l'association ACSF.

**Après 8 semaines d'échanges**, nous avons reçu une réponse qui nous a laissés perplexes : **on nous annonce en effet, que la ville ne dispose pas des comptes de cette association.**

Deux hypothèses. Soit la majorité ne dispose vraiment pas des comptes de l'association présidée par M. Blas. Ce qui pose la question de la compétence de la majorité dans la gestion de nos finances municipales. Soit la majorité dispose bien des comptes de cette association mais refuse de nous les fournir de peur de ce qu'on pourrait y trouver.

**Dans les deux cas nous avons un problème. Nous vous laissons juges de la situation ...**

**Pour toute question ou observation :**

**06 33 56 68 94, yacine.ladjici@gmail.com, www.yacine-ladjici.com.**

la liberté constitutionnelle d'association. Tous ces éléments, auxquels chaque conseiller municipal a accès, ont bien été communiqués. Les comptes de l'association ACSF font par ailleurs l'objet d'une certification par un comptable assermenté, ce qui atteste de leur totale régularité. Aucun élément n'est de nature à émettre le moindre trouble sur la probité de M. Patrick Blas dans le cadre de ses fonctions. La Municipalité et M. Patrick Blas donneront les suites judiciaires qui conviennent à ces allégations diffamatoires. »

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

**Dimanche 7 octobre**

**Pharmacie des Antes**  
16-18 place Louis XIII Rungis  
01 46 86 19 00

**Dimanche 14 octobre**

**Pharmacie Bittante**  
43, av Franklin Roosevelt  
Chevilly-Larue  
01 46 86 61 01

**Samedi 21 octobre**

**Pharmacie du centre Charcot**  
10, rue du Docteur Charcot Fresnes  
01 46 60 05 65

**Dimanche 28 octobre**

**Pharmacie du Moulin Vert**  
2, rue Maurice Coquelin Vitry-sur-Seine  
01 46 87 61 02

**Dimanche 4 novembre**

**Pharmacie Deschamps**  
CC la Croix du Sud Chevilly-Larue  
01 45 47 80 05

**Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :**

www.ville-chevilly-larue.fr / > vos démarches et services > santé et handicap

ÉTAT CIVIL

**Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018**

**Naissances**

- Clémence Bonnet
- Nathael Cendrié
- Ezéquier Charcellay
- Mathis Coumbassa
- Seta Diakite
- Farès El Yaakoubi
- Mila Harfouche
- Nahian Mendy
- Béatrice Rotari
- Rahma Sadni
- Petterson Souza Oliveira
- Djaouad Bachir Tigrine
- Alessio Graziano
- Silvano Tuzi

**Mariages**

- Émilie Mampionona et Jérémie Goubier
- Virginie Percheron et Ahmed Ouar

**Décès**

- Claude Arnaud
- Marcel Auvray
- Suzanne-Renée Carroué veuve Chaumard
- Nicole Devaud
- Jean-Marie Fontaine
- Slavoljub Milenkovic
- Yvette Valladas veuve Vatan

**Halte-relais France Alzheimer**

La ville accueille sur son territoire une fois par mois une halte-relais mise en place par l'association France Alzheimer Val-de-Marne, à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades sont accueillis par des bénévoles et occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

★ Prochaines permanences **jeudis 4 octobre et 8 novembre, de 14h30 à 17h30, salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).**

★ Renseignements auprès de **M<sup>me</sup> Vignal (06 69 90 94 04) et de M<sup>me</sup> Guillet (01 45 47 96 82)**

**HÔTEL DE VILLE**

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 01 45 60 18 00

★ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

★ **mardi de 13h30 à 18h30**

★ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

★ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**



LA PROCHAINE PERMANENCE AURA LIEU **MARDI 23 OCTOBRE DE 15H30 À 18H30.**



**MÉDECINS DE GARDE**

**Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).**

**Semaine :** de 20h à minuit  
**Samedi :** de 16h à minuit  
**Dimanche et jours fériés :** de 8h à minuit

**DON DU SANG**

**Vendredi 19 octobre de 14h à 19h**

**Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.**

**Ancien centre de loisirs - 15, rue Dericbourg**

**Renseignements : 01 43 50 95 12**

[www.donneursdesang94550.fr](http://www.donneursdesang94550.fr)

[contact@donneursdesang94550.fr](mailto:contact@donneursdesang94550.fr)

**facebook de ADSB de Chevilly-Larue**

**PERMANENCES IMPÔTS**

Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h.

CENTRE DES IMPÔTS - 4, RUE DISPAN À L'HAY-LES-ROSES - 01 49 08 88 03

**PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE**

Prenez rendez-vous afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités.

3, RUE DU BÉARN - AU 01 41 80 18 95

**UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE**

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (excepté pendant les vacances scolaires).

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 00

**PERMANENCES DU CIDFF**

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

**PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES**

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24h/24h - 7J/7J)

**ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE**

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

**L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE**

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

**LE CLIC VOUS REÇOIT**

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA  
01 48 53 79 09

**POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE**

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse. Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h sauf en août.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA

**LOGEMENT**

**PERMANENCES DE L'ARSS**

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN - 01 45 12 91 52

**PERMANENCES CNL**

SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : [cnlsorb-saus94550@orange.fr](mailto:cnlsorb-saus94550@orange.fr)

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

## Promoteurs immobiliers, alerte aux pratiques agressives

Entre le passage du tramway, la proximité avec Paris et l'arrivée prochaine de l'extension de la ligne de métro 14, il semble que le foncier chevillais attise les appétits de certains promoteurs immobiliers. Certains semblent en effet avoir des pratiques agressives, allant jusqu'à faire prévaloir un soit-disant accord avec la mairie, dans le cadre de démarchages auprès de propriétaires dans les secteurs pavillonnaires. Il va de soi qu'aucun accord n'a été passé entre la municipalité et un quelconque promoteur immobilier, que ce soit dans n'importe lequel des quartiers de la ville.

## UNE PLATEFORME POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

L'Udaf 94 (Union départementale des associations familiales au service des familles du Val-de-Marne) a mis en place une plateforme gratuite pour les aidants familiaux et les personnes dépendantes. Cet espace ressources propose un accès aux informations concernant la perte d'autonomie, les situations de handicap, les services et associations de proximité concernant chaque situation, les démarches administratives à entreprendre (législation, demandes APA, obtention d'aides à domicile, entrée en Ehpad, services à la personne, protection juridique des majeurs, etc). Un travailleur social et une psychologue assurent des permanences téléphoniques et des rendez-vous d'information (les mardis de 9h à 12h) et des entretiens individuels ou collectifs (1<sup>ers</sup> mardis du mois de 10h à 13h) Plateforme Udaf 94 : 4A boulevard de la gare 94475 Boissy-Saint-Léger - www.udaf94.fr - tél. : 01 45 10 17 30.

## Installation d'un médiateur des conflits

La commune a installé un médiateur des conflits. La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (qui ne nécessitent pas de porter plainte), qui aide à favoriser le dialogue et apaiser les éventuelles tensions entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés lors de permanences au Relais-mairie Centre 13, rue Édith Piaf. Prochaines permanences tous les lundis en octobre et novembre et les lundis 3 et 10 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous. **Tél. : 06 31 18 26 26. E-mail : c.hornetz@yahoo.fr.**

## ÉLECTIONS INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En 2019, les Chevillais seront invités à voter à l'occasion des élections européennes. Les ressortissants français âgés de 18 ans révolus qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie munis d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Renseignements : service Élections (88, avenue Général de Gaulle 01 45 60 19 18 / 18 61)**

**Inscription en ligne sur le site www.ville-chevilly-larue.fr (Vos-services-publics/Services-en-ligne)**

## La ville de Chevilly-Larue recrute

\* **Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti et courants faibles**

\* **Un(e) agent responsable de la surveillance du domaine public**

**Envoyer CV et lettre de motivation à :**

Madame la Maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.

**Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :**

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## COLLECTE DES FMCOMBRANTS 2018

**SECTEUR 1 : 7 NOVEMBRE**

**SECTEUR 2 : 17 OCTOBRE**

**SECTEUR 3 : 24 OCTOBRE**

**Attention, les encombrants doivent être déposés la veille au soir le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.**

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2018

**PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES**

**Secteurs 1 & 3A : tous les mardis**

**Secteurs 2 & 3B : tous les jeudis**

**PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS**

**Secteurs 1 & 3A : les mercredis 17 et 31 octobre**

**Secteurs 2 & 3B : les mercredis 24 octobre et 7 novembre**

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89. Le calendrier complet de l'année 2018 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : **www.ville-chevilly-larue.fr** - Vos démarches et services > déchets et propreté

## COMPTEUR LINKY : EST-CE OBLIGATOIRE ?

Les compteurs électriques communicants Linky développés par Enedis (ex-ERDF) sont en cours d'installation sur l'ensemble du territoire français : Enedis prévoit de remplacer 90% des 35 millions de compteurs d'ici 2021. 80 compteurs de ce modèle devraient être installés à Chevilly-Larue. De nombreuses controverses ont lieu autour de ces compteurs. Le Conseil municipal de Chevilly-Larue avait d'ailleurs adopté un vœu en juin dernier demandant au ministre de la Transition écologique et solidaire de suspendre l'installation de ces nouveaux compteurs « tant qu'une évaluation indépendante et globale n'aura pas vérifié les conséquences de cette technologie pour la santé, les biens matériels des usagers, le respect de la vie privée et le coût de l'énergie ». Ce vœu demandait également que le Parlement réaffirme le droit des usagers à refuser l'installation de ce type de compteur. L'installation de ces compteurs est en théorie obligatoire : en tant qu'élément du réseau public d'électricité, le compteur appartient au fournisseur d'énergie et non à l'utilisateur, qui par ailleurs s'est engagé, dans le cadre de son contrat, à en permettre l'accès. Dans les faits, les particuliers opposés à l'installation d'un compteur Linky disposent d'un moyen : le droit à la propriété, à condition que le compteur se situe dans leur logement. Les agents ou prestataires d'Enedis ne peuvent procéder au changement de compteur si celui-ci se trouve dans un espace privé et inaccessible sans le consentement du client.

## PERMANENCES DES ÉLU(E)S

**Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

**Nora Lamraoui-Boudon** 1<sup>ère</sup> maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au : 01 45 60 18 25

**André Deluchat** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

**Hermine Rigaud** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

**Laurent Taupin** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

**Patrick Blas** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

**Élisabeth Lazon** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87

**Barbara Lorand-Pierre** Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Droits au logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

**Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

**Charlotte Régina** Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance, aux Actions de préventions et de lutte contre les discriminations et à la Culture de paix : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins)

**Jean-Paul Homasson** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

**Vincent Phalippou** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

**Renaud Roux** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets, à la Gestion publique de l'eau et à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

**Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, aux Commerces et à l'Urbanisme : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

**Murielle Desmet** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

**Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

**Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert** Conseillers départementaux, rendez-vous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.